

Université Abderrahmane Mira de Bejaia
Faculté des sciences économiques, commerciales et des sciences de gestion
Département des Sciences Economiques



MEMOIRE

En vue de l'obtention du diplôme de Master en Sciences Economiques

Option :

Economie Monétaire et Bancaire

Thème

***L'impact de la COVID-19 sur
l'activité bancaire en Algérie: cas
des banques de la ville de Bejaia***

PREPARE PAR

Mlle. IFIS YASMINA

Mr. BENLAHLOU ILYMAS

PROMOTEUR

Mr. MOUFFOK Nacer-Eddine

PROMOTION

JUN 2022

Remerciements

Tout d'abord, on remercie Le Bon DIEU « ALLAH », Le Tout Puissant, de nous avoir donnés le courage, la volonté et la santé pour pouvoir accomplir ce modeste travail.

*Puis, nos remerciements sont adressés à tous ceux qui ont contribué de près ou de loin à la réalisation de ce travail, commençant par remercier chaleureusement et particulièrement notre promoteur **M. MOUFFOK Nacer-Eddine**, pour la confiance qu'il nous a accordés en acceptant d'encadrer et de diriger ce travail, ainsi pour ses conseils et ses orientations qui ont fait que ce travail voit la lumière du jour, aussi pour son aide, son optimisme, ses encouragements et le temps qu'il a consacré pour nous afin de bien suivre ce mémoire. .*

*Nous tenons également à remercier tous les enseignants de notre département qui nous ont accompagnés au cours de notre formation, notamment **M. GANA Brahim**, pour ses encouragements et ses nombreux conseils.*

Sans oublier de remercier du fond du cœur chacune de nos familles, et tous nos proches qui n'ont pas hésité à nous donner leur soutien et leur aide tout au long dans notre cursus universitaire.

Nos très vifs remerciements vont aussi à tous les enquêtés, qui ont collaboré et contribué à la concrétisation et la réalisation du questionnaire.

Enfin, Nos remerciements les plus sincères vont aux membres de jury désignés pour examiner et évaluer ce travail.

Dédicaces

Je saisis l'occasion pour offrir ce modeste travail aux êtres que je considère la lumière de mon existence, qui m'ont appris la patience, la foi en DIEU et m'ont aidée à poursuivre mon chemin.

- ♥ *À mes très chers parents, pour tous vos sacrifices et vos soutiens ; vous êtes la source de mon bonheur et de ma fierté, je vous aime énormément et je souhaite Que Le Bon DIEU vous prête longue vie.*
- ♥ *Ma mère, Tes prières et tes bénédictions ont été un grand secours pour mener à bien mes études. Aucune dédicace ne saurait être assez éloquente pour exprimer ce que tu mérites pour tous les sacrifices que tu n'as pas cessé de me donner depuis ma naissance, durant mon enfance et même à l'âge adulte. Je te dédie ce travail en témoignage de mon profond amour.*
- ♥ *Mon cher père, Aucune dédicace ne saurait exprimer l'amour, l'estime, le dévouement et le respect que j'ai toujours eu pour toi. Rien au monde ne vaut les efforts fournis pour mon éducation et mon bien être. Ce travail est le fruit de tes sacrifices que tu as consentis pour mon éducation et ma formation.*
- ♥ *À mes très chers frères : **Bilal et Nassim**, Je dédie ce travail en témoignage de mon amour et ma reconnaissance pour vos présences pour moi et vos soutiens en permanence, que DIEU vous garde et vous bénis.*
- ♥ *À mes très chères sœurs : **Nadia, Lynda**, Je ne vous remercierai jamais assez d'être à mes côtés pour chaque événement dans ma vie que DIEU vous protège.*
- ♥ *A mon binôme **ILYMAS**, qui m'a accompagnée dans cette aventure pédagogique, et Partager ces moments d'étude et de travail qui furent mémorables.*

Et à toutes les personnes qui m'ont aidée, de près ou de loin, à réaliser ce modeste travail.

Yasmina

Dédicaces

Tout d'abord, je tiens à remercier infiniment

Le Bon DIEU « ALLAH », de m'avoir donné patience et santé afin de pouvoir réaliser ce travail, que je dédie:

*A mes chers **parents**, qui se sont sacrifiés pour mon éducation et ma réussite, je profite de cette occasion pour leur exprimer ma reconnaissance et ma gratitude pour leurs soutiens infinis tout au long de mes études.*

*A mon cher grand frère, **Yanis**, pour ses encouragements, conseils et soutiens.*

À La mémoire de ma grand-mère « YEMA WAWA », qui ne cessait de prier pour ma réussite et mon bonheur, et qui souhaitait me voir finir mes études pour me féliciter, je profite de cette occasion pour lui dire repose en paix dans ta nouvelle demeure et que DIEU t'accueille dans son vaste paradis

*A toutes la famille **BENLAHLOU** et **FETTOUS***

*Sans oublier, **Yasmina**, mon très cher binôme qui s'est beaucoup donnée pour pouvoir achever ce travail et elle n'a pas cessé de me donner conseils et soutiens.*

ILYMAS

Liste des abréviations

- **BA** : Banque d'Algérie.
- **BADR** : Banque de l'Agriculture et du Développement Rural.
- **BC** : Banque Centrale.
- **BDL** : Banque de Développement Local.
- **BEA** : Banque Extérieure d'Algérie.
- **BNA** : Banque Nationale d'Algérie.
- **BNP** : Banque Nationale Paribas de Paris.
- **H.S.B.C**: Hong Kong & Shanghai Banking Corporation.
- **CMC** : Conseil de la Monnaie et du Crédit.
- **CNEP** : Caisse Nationale d'Epargne et de Prévoyance.
- **CPA** : Crédit Populaire d'Algérie.
- **SBA** : Système Bancaire Algérien.
- **COVID-19** : Coronavirus Disease 2019.
- **OMS** : l'Organisation Mondiale de la Santé.
- **SARS-CoV-2** : Coronavirus 2 du Syndrome Respiratoire Aigu Sévère.
- **RSI** : Le Règlement Sanitaire International.
- **EUL** : Le Protocole d'Autorisation d'Utilisation en Situation d'Urgence.
- **BBC**: La British Broadcasting Corporation.
- **PIB** : Produit Intérieur Brut.
- **FMI** : Fonds Monétaire International.
- **USA**: United State of America.
- **PCR**: Polymerase Chain Reaction.
- **IPA**: L'institut Pasteur d'Algérie.
- **CHU** : Centre Hospitalier Universitaire.
- **EPH** : Etablissement Public Hospitalier.

- **EHS** : Environnement, Hygiène et Sécurité.
- **H1N1** : Hémagglutinine 1 Neuraminidase1.
- **ONS** : L'Office National des Statistiques.
- **OPEP** : Organisation des Pays Exportateurs de Pétrole.
- **GATMA** : Groupe Algérien de Transport Maritime.
- **SNTF** : Société Nationale des Transports Ferroviaires.
- **ETUSA** : Entreprise de Transport Urbain et Suburbain d'Alger.
- **EMA** : Entreprise Métro d'Alger.

SOMMAIRE

Introduction générale	01
Chapitre 01 : Système bancaire algérien et la conception de la COVID-19	05
Introduction	06
➤ Section 01 : présentation de la banque d’Algérie et structure du système bancaire algérien	06
➤ Section 02 : Cadre conceptuel sur la COVID-19	13
Conclusion	23
Chapitre 02 : L’apparition de la COVID-19 en Algérie et son évolution	24
Introduction	25
➤ Section 01 : Le secteur bancaire algérien face aux répercussions et défis de la crise du COVID-19	26
➤ Section 02 : L’impact socio-économique de la pandémie COVID-19 en Algérie	33
Conclusion	38
Chapitre 03 : L’impact du COVID-19 sur l’activité bancaire cas : la ville de Bejaïa	39
Introduction	40
➤ Section 01 : Méthodologie de travail	40
➤ Section 02 : L’étude de cas sur nos échantillons « les banques de la ville de Bejaïa »	45
Conclusion	59
Conclusion générale	60

INTRODUCTION GENERALE

Le Système Bancaire Algérien (SBA) est passé par plusieurs réformes depuis son indépendance. En effet, avant les années 80, ce système était à la disposition du pouvoir politique, dans la réalisation de ses objectifs, et surtout qu'il n'était pas très actif dans son rôle d'intermédiaire financier, et donc d'application des critères de rentabilité et d'efficacité économique. Que toute entreprise vise pour réaliser le maximum de bénéfices.

Aujourd'hui, le Système Bancaire Algérien est la conséquence de changements successifs impliqués par l'évolution des besoins de financement de l'économie nationale. Ainsi, l'Etat Algérien s'est trouvé dans l'obligation, au fil du temps, d'entamer une série de réformes avec des objectifs bien précis, suivant la conjoncture économique.

Cette dernière était très marquée ces dernières années, notamment avec la diffusion de nouvelles maladies contagieuses considérées comme l'un des risques majeurs auxquels le monde entier se trouve exposé, tel que la maladie de la COVID-19, qui est une maladie infectieuse due au virus SARS-CoV-2, apparu fin décembre 2019 à WUHAN en Chine. Ainsi, le SBA, comme tous les systèmes bancaires au niveau international, doit faire face à ce défi, et bien d'autres pour espérer remplir ses missions de financement et de développement de l'économie nationale.

En effet, cette pandémie a mis l'économie mondiale en état de choc. Elle est considérée comme un centre d'inquiétudes pour toutes les entreprises en général, et établissements bancaires en particulier, du fait qu'elle a impliqué une paralysie de toute l'économie mondiale ainsi que tous les autres secteurs d'activité tels, le secteur financier, le secteur de la santé, le tourisme, etc.

L'Algérie, comme la plupart des pays, n'a pas échappé à cette crise, qui a fortement perturbé son l'économie d'autant plus qu'elle est très dépendante aux hydrocarbures. De ce fait, en conséquence des effets de cette pandémie sur l'économie, et même sur la société, les autorités algérienne se sont précipitées à la mise en place et en œuvre de mesures strictes en élaborant des plans d'aide et de soutien aux banques et établissements financiers afin de maîtriser les portées de cette crise économique et de trouver des solutions remédier à des dysfonctionnements engendrés par le confinement sanitaire et assurer ainsi la continuité et le bon fonctionnement de l'activité économique, particulièrement l'activité bancaire .

Le choix de sujet de notre mémoire s'est porté sur « **L'impact de la crise de la COVID-19 sur l'activité bancaire** ».

Donc, c'est dans ce contexte, que nous sommes amenés à poser la question principale suivante:

Quel est l'impact de la COVID-19 sur l'activité bancaire en Algérie, notamment sur les banques de la ville de Bejaia ?

Ainsi, notre objectif principal, dans ce travail de recherche, est de comprendre et d'analyser les effets de cette crise sur le Système Bancaire Algérien, et plus précisément sur l'activité bancaire.

Cependant, cette problématique soulève un ensemble de questions subsidiaires, à savoir :

- Comment une crise sanitaire peut-elle affecter une activité économique ?
- Comment est-ce que le Système Bancaire Algérien a-t-il fait pour remédier aux effets de cette crise ?
- Comment les banques de la ville de Bejaia sont-elles réagi face à la pandémie de la COVID-19 ?

Notre travail est basé sur les hypothèses suivantes :

- Toute l'économie Algérienne est dépendante principalement des hydrocarbures, et donc les recettes pétrolières, ce qui implique que la chute des prix de ces derniers entrainera des risques sur toute l'économie, plus particulièrement sur la liquidité du système bancaire.
- Le secteur bancaire Algérien a été touché et impacté de manière négative par la pandémie du coronavirus, ce qui a amené les autorités à prendre des mesures strictes de confinement et de déplacement pour atténuer ses effets.
- Les banques de la ville de Bejaia ont pris des mesures exceptionnelles pour faire face à cette pandémie.

Pour répondre à toutes ces interrogations, nous avons besoin de suivre un fil conducteur qui nous aidera à mieux cerner notre travail. Ainsi, nous avons choisi une méthodologie appuyée sur la démarche suivante :

En premier lieu, nous avons adopté une démarche théorique basée sur recherche bibliographique par la consultation de distinctes sources d'informations, telles que les lois et des articles, les ordonnances, les ouvrages, des mémoires et des sites internet. En deuxième lieu, et pour l'étude empirique, nous avons mené une enquête de terrain, via un questionnaire composé de questions fermées et ouvertes, et qui est distribué auprès la majorité des banques de la ville de Bejaia. Le traitement et l'analyse des données ont été effectués par le logiciel SPHINX.

Afin de réaliser notre travail, on a structuré note plant en trois chapitres :
Dans le premier chapitre, nous allons présenter tout le Système Bancaire Algérien ainsi que son évolution, puis nous exposerons quelques concepts relatifs au virus COVID-19.

Dans le deuxième chapitre, nous aborderons les faits récents et les évènements actuels causés par cette crise sanitaire en Algérie, ensuite son impact sur le secteur bancaire Algérien ainsi que l'impact socio-économique.

Enfin, le troisième chapitre sera consacré à l'analyse de l'impact de la COVID-19 sur l'activité des banques de la ville de Bejaia.

Chapitre 01
Le Système Bancaire Algérien et la
conception de la COVID-19

Introduction

Pour aborder les faits récents et les actuels événements engendrés par l'apparition de la crise sanitaire du coronavirus en Algérie, il est important de présenter, dans une première section, le Système Bancaire Algérien en général (SBA), ainsi que la Banque d'Algérie et son fonctionnement, en particulier. Quant à la deuxième section, elle nous permettra d'asseoir le cadre conceptuel de la Covid-19, pour avoir une bonne compréhension et plus d'informations sur ce virus et son origine, ainsi que sa transformation en crise économique.

En Algérie, l'activité bancaire s'exerce sous plusieurs formes, soit sous forme de société de personnes morales, soit sous forme de coopérative, ou sous forme de succursale. La forme envisagée diffère selon les conditions d'implantation.

Section 01 : Présentation du Système Bancaire Algérien et la Banque d'Algérie

On peut définir un système bancaire comme étant un regroupement de plusieurs banques et établissements financiers, chapeautés d'une Banque Centrale, entretenant des relations financières de créances et d'engagements avec les agents économiques non financiers. L'intervention du système bancaire s'opère directement, ou indirectement, dans le processus de création, de circulation et de gestion de la monnaie et de l'épargne.

I. La structure du Système Bancaire Algérien

Avant la mise en place des réformes, le secteur bancaire algérien était constitué de cinq (5) banques publiques et une banque centrale, ainsi qu'une banque d'investissement et une caisse d'épargne.

I. 1. Les mutations du secteur bancaire algérien

Les banques développaient des instruments financiers selon les directions attribuées par l'Etat. Elles étaient spécialisées par secteur d'activité. Toute l'économie a été fondée sur l'épargne budgétaire, un privilège pour le secteur privé, alors que les banques nationales étaient marginalisées, n'occupant qu'une part minime du portefeuille de ces banques. La crise financière de 1980 a mis en place des contraintes budgétaires, ce qui a mené l'Etat à se désengager du financement de l'économie nationale dans le but prioritaire de rétablir les équilibres macro-économiques et de sortir de la crise du financement par l'endettement extérieur.

La mise en place de cette politique, au sein du secteur bancaire, est concrétisée par la transformation des banques publiques en sociétés par actions, soumises aux règles du code du commerce dès 1989, ainsi que l'émergence d'un programme de restructuration du secteur industriel public permettant aux banques d'assainir une partie de leurs portefeuilles clients. A côté de ces grandes transformations, les banques ont engagé d'importants projets dès 1993, en vue de mettre en place de nouveaux systèmes informatiques et assembler leurs activités aux nouvelles exigences du marché.

Ces changements, et réformes, ont continué en 1991, avec la libéralisation du commerce extérieur Algérien, et par la suite, l'institution de la convertibilité commerciale du dinar en 1994, grâce au rééchelonnement de la dette extérieure. Ce processus de modernisation, du système bancaire algérien, a été établi à partir de 1996, avec la mise en place d'un cadre institutionnel indispensable à l'instauration d'un marché de capitaux. Ainsi, la Bourse des valeurs est devenue effectivement opérationnelle dès 1999.

I.2. Les acteurs du système bancaire algérien

Actuellement, le système bancaire algérien est composé de vingt (20) banques commerciales, une Banque Centrale, trois bureaux de représentation de grandes banques internationales, une bourse des valeurs, une société de clearing chargée des fonctions de dépositaires, trois caisses d'assurance-crédit, et une société de refinancement hypothécaire. Cependant, les 1200 agences des réseaux bancaires restent toutefois dominées par les banques publiques à hauteur de 99 %¹.

La contribution des banques algériennes dans le financement des activités économiques a évolué de manière considérable. Aujourd'hui, elles assurent des activités de type universel.

I.2.1. La Banque d'Algérie

La Banque Centrale d'Algérie fut créée par la loi 62-144 votée par l'assemblée constituante le 13 Décembre 1962, portant création et constitution des statuts de la Banque Centrale.²

¹ <http://www.senat.fr/ga/ga37/ga379.html>, consulté le 22/11/2021.

² ABOURA Amira & CHAHIDI Mohamed. (2018) : « Le système bancaire algérien : Evolution historique, libéralisation du secteur et défis de modernisation », *revue d'économie et de management des affaires*, université d'Adrar ; Vol 1, N°2, p. 1-18. (Consultable sur : <https://www.asjp.cerist.dz/en/downArticle/515/1/2/81886>).

A. Organisation de la Banque d'Algérie

Le décret de la Loi sur la Monnaie et le Crédit (LMC) de 1990, a pu donner l'indépendance à la Banque d'Algérie de toute garde. De ce fait, la direction est assurée par le Gouverneur, l'administration par le Conseil d'administration, présidé par le Gouverneur, et la surveillance de la banque est assurée par deux censeurs.

Le Conseil d'administration est constitué de trois vice-gouverneurs et hauts fonctionnaires, dont les compétences dans les domaines économique et financier doivent être confirmées. La nomination du Gouverneur et des trois vice-gouverneurs est procédée par décret présidentiel, alors que les autres membres du Conseil d'administration sont nommés par décret exécutif. Enfin, les deux censeurs sont nommés par décret présidentiel, suggérés par le Ministre chargé des finances.

B. Missions et rôle de la Banque d'Algérie (BA)

La Banque d'Algérie a pour mission de veiller à la stabilité des prix, comme objectif de la politique monétaire, ainsi que la stabilité monétaire et financière. Elle a pour mission également la bonne gestion de l'ensemble d'opérations liées aux domaines de la monnaie, du crédit et des changes, le tout dans le but de contribuer au développement de l'économie algérienne.

Ainsi, on peut résumer les fonctions de la Banque d'Algérie en six principales missions :

- **La stabilité monétaire**

La politique monétaire de la Banque d'Algérie a pour objectif de veiller à la stabilité des prix. Elle est chargée de contrôler et diriger la distribution des crédits et de la régulation de la liquidité et du marché des changes.

- **Système de paiement**

La banque d'Algérie veille à la sécurité du système de paiement et à son bon fonctionnement.

- **Organisation du marché des changes**

L'organisation du marché des changes se réalise dans les mesures de la politique de change, prises par le CMC, avec la prise en considération de tous les engagements internationaux approuvés par l'Algérie.

- **Gestion financière**

La Banque d'Algérie définit la position financière extérieure de l'Algérie et établit la balance des paiements. Dans ce concept, elle peut demander aux établissements financiers,

aux banques et à toutes les administrations concernées de lui procurer les informations et statistiques dont elle aura besoin.

- **Emission de la monnaie**

La Banque d'Algérie a le privilège d'émettre la monnaie fiduciaire, tous les billets de banque et pièces de monnaie. Ce titre a été délégué par l'Etat. Elle détermine les signes reconnaissables des pièces ou des billets, comme elle fixe les méthodes de contrôle de leur fabrication et destruction.

- **Supervision bancaire**

La Banque d'Algérie met en place des conditions générales que les établissements financiers et les banques étrangères et algériennes peuvent être autorisés à y opérer et se constituer en Algérie. Elle détermine également, les normes que toutes les banques doivent respecter en permanence.

I.2.2 Le Conseil de la Monnaie et du Crédit (CMC)

L'Ordonnance n°03-11 du 26 août 2003, précise, dans son article 62, que le Conseil est investi des pouvoirs en qualité d'autorité monétaire dans divers domaines, particulièrement :

- Les opérations d'émission de monnaie, la mise en place des normes et différentes conditions liées aux opérations de la Banque d'Algérie, aussi bien que la chambre de compensation ;
- La définition, la conduite, le suivi et l'évaluation de la politique monétaire menée dans le pays, l'objectif de la politique du taux de change et ses modes de contrôle, la structuration du marché des changes et la conduite des réserves de change ;
- La mise en place et en œuvre de la sécurité des systèmes de paiement ;
- L'assignation d'accords de création de banques et établissements financiers, ainsi que l'annulation de ces accords ;
- La mise en place des normes et certaines règles comptables conformes aux banques et établissements financiers.

Additivement à cela, l'article 6 de l'Ordonnance n°10-04 du 26 août 2010, a élargi les pouvoirs du CMC aux domaines suivants³ :

- Les nouveaux produits d'épargne et de crédit ;
- La production de normes, fonctionnement et sécurité des systèmes de paiement ;

³ <https://www.asjp.cerist.dz/en/downArticle/515/1/2/81886>, consulté le 12/02/2022

- Les règles de bonne conduite et de déontologie applicables aux banques et établissements financiers.

I.2.3 Les banques et les établissements financiers

On peut résumer les différentes banques et établissements financiers en Algérie, comme suit :

A. Les banques publiques

- La BNA.
- La BEA.
- Le CPA.
- La BADR.
- La BDL.
- La CNEP.

B. Les banques privées

- El Baraka Banque.
- Citibank Algérie.
- Arab Banking Corporation-Algéria.
- Natixis Algérie.
- Société Générale Algérie.
- Arab Bank PLC-Algeria.
- BNP Paribas El Djazair.
- Gulf Bank Algérie.
- Trust Bank Algeria.
- The Housing Bank for Trade and Finance-Algeria.
- Fransabak El-Djazair SPA.
- Crédit Agricole Corporate et Investment Bank-Algérie.
- H.S.B.C – Algeria.
- Al Salam Bank-Algeria.

C. Les établissements financiers

- Société de Refinancement Hypothécaire.
- Société Financière d'Investissement, de Participation et de Placement – Spa.
- Arab Leasing Corporation.
- Maghreb Leasing Algérie (MLA).
- Cetelem Algérie (CA).
- Caisse Nationale de Mutualité Agricole.

- Société Nationale de Leasing-Spa.
- Ijar Leasing Algérie - Spa –.
- El DjazairIjar - Spa.

II. Présentation de la banque d'Algérie

II. 1. Histoire de la banque

La création de la Banque Centrale d'Algérie s'est opérée par la loi numéro 62-144, votée par l'Assemblée constituante le 13 Décembre 1962, appliquant création et établissant les statuts de la Banque Centrale. Des améliorations ont été apportées durant les années 70 et le début des années 80.

La loi n° 86-12 du 19 Août 1986, spécifiant le régime des banques, marque l'amorce de la refonte du système bancaire algérien⁴. De ce fait, la Banque Centrale bénéficie de privilèges en termes de définition et de conduite de la politique monétaire et de crédit, ainsi que la négociation de ses rapports avec le Trésor Public.

La loi n° 90-10 du 14 Avril 1990 modifiée et complétée, relative à la monnaie et au crédit, est venue donner une autre définition à la configuration du système bancaire algérien. Ainsi, cette loi accorde une grande autonomie à la Banque Centrale, aussitôt appelée Banque d'Algérie, en termes de constitution organique et fonctionnelle.

Des aménagements ont été apportés, tels :

-L'ordonnance n°03-11 du 26 aout 2003 relative à la monnaie et au crédit, qui abroge la loi n°90-10 du 14 avril 1990 ;

-L'ordonnance n°10-04 du 26 aout 2010, modifiant et complétant l'ordonnance n°03-11 du 26 aout 2003 relative à la monnaie et au crédit ;

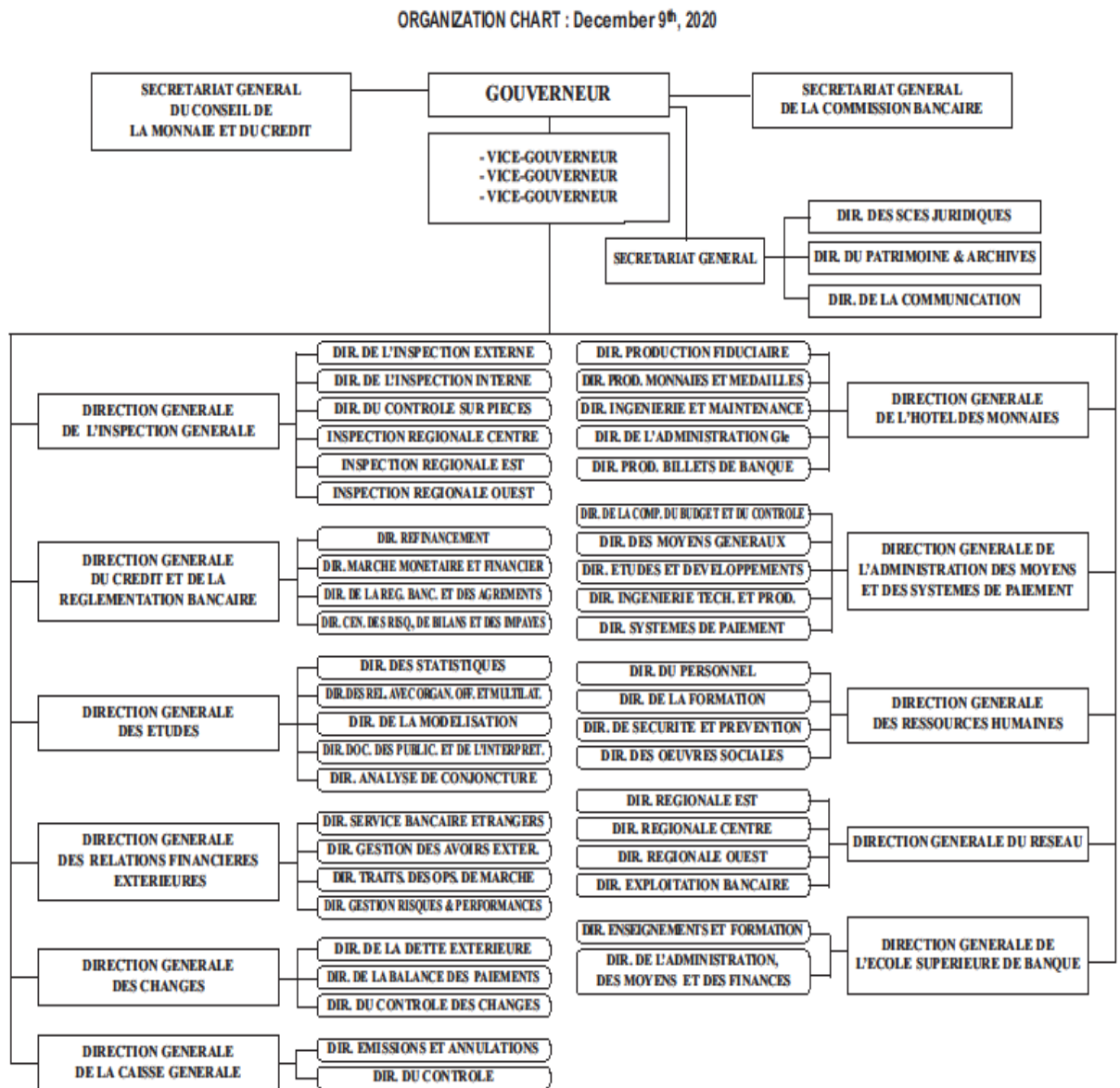
- La Direction est assurée par le Gouverneur, le Conseil d'administration est présidé par le Gouverneur, et la surveillance est assurée par deux censeurs. Alors que le Conseil d'administration est constitué de trois Vice-gouverneurs et de trois hauts fonctionnaires, choisis en raison de leurs compétences dans le domaine économique et financier, le Gouverneur est désigné par décret présidentiel. Quant aux trois Vice-gouverneurs sont désignés suivant des conditions similaires. Les autres membres du Conseil d'administration sont désignés par décret exécutif. Ainsi, les censeurs sont désignés par décret présidentiel, sur recommandation du Ministre chargé des finances.

⁴ https://www.bank-of-algeria.dz/html/present_histoire.htm, consulté le 12/03/2022.

II. 2. Organigramme de la Banque d'Algérie

On peut le trouver dans la figure suivante :

Figure N°01: Organigramme de la Banque d'Algérie.



Source : <https://www.bank-of-algeria.dz/>

Section 02 : Cadre conceptuel sur la Covid-19

La crise du Covid-19 a agité le monde entier, avec des effets néfastes sur la santé publique. Son impact ne se limite pas uniquement au secteur de la santé, mais d'autres secteurs ont été affectés tels le secteur éducatif et le touristique économique (notamment le système bancaire).

I. Généralités sur la Covid-19

I. 1. Définition de la Covid-19

L'appellation Covid-19 fait référence à « Coronavirus Disease 2019 », donné par l'OMS le 11 février 2020. C'est une maladie provoquée par un virus de la famille des Coronaviridae « SARS-CoV-2 », qu'est responsable d'infections digestives et respiratoires chez l'Homme et l'Animal. Connue aussi sous le nom de Coronavirus, à cause de l'apparence de ses particules virales qui portent des excroissances évoquées sous forme d'une couronne.

Cette maladie est très infectieuse, elle se transmet par le contact rapproché avec des personnes infectées et elle se propage par les produits d'excrétion, comme la salive et les mucosités nasales, ou par les sécrétions oro-pharyngées émises par la personne infectée lorsqu'elle tousse, éternue, parle, chante ou respire. Il est donc important d'appliquer les règles d'hygiène respiratoire dictées par les organisations de la santé, par exemple l'OMS recommande sept (7) conseils pour se protéger contre le risque d'infection de ce virus⁵ :

1. Lavez-vous régulièrement les mains à l'eau et au savon, ou avec un gel hydro alcoolique.
2. Vous ressentez l'envie de tousser ou d'éternuer ? Faites-le dans un mouchoir ou dans le creux de votre coude, puis lavez-vous les mains.
3. Restez à au moins un mètre de distance des autres personnes, surtout si elles toussent, éternuent ou ont de la fièvre.
4. Évitez de vous toucher les yeux, le nez et la bouche.
5. Évitez tout contact direct avec des animaux vivants. Si cela est impossible, veillez à vous laver les mains après le contact.
6. Ne mangez pas de produits animaux crus ou mal cuits et lavez-vous les mains, nettoyez les surfaces et les ustensiles après usage.
7. Si vous avez de la fièvre, de la toux ou des difficultés à respirer, consultez un médecin.

⁵<https://www.afro.who.int/fr/node/12355#:~:text=L'OMS%20recommande%207%20conseils,puis%20lavez%2D vous%20les%20mains.> Consulter le 17/03/2022

Cette maladie respiratoire est classée comme une zoonose pouvant être mortelle chez les patients âgés ou ceux fragilisés par une autre maladie chronique.

L'origine de ce virus est encore débattue, il est apparu la première fois en novembre 2019 dans la ville de Wuhan, dans la province du Hubei en Chine. Il s'est propagé à grande vitesse, en infectant la quasi-totalité des pays, et en faisant des milliers de morts d'abord dans toute la Chine, puis dans le monde entier provoquant ainsi une alerte mondiale.

I.2. Covid-19 en tant que pandémie

Pour beaucoup, il est difficile de faire la différence entre épidémie et pandémie et la principale dissimilitude réside dans l'ampleur géographique d'une maladie infectieuse. Une épidémie (du latin "Epidemia" qui signifie "à la maison") correspond au développement et à la propagation rapide d'une maladie contagieuse chez un grand nombre de personnes qui se situent dans une région, un pays ou à une zone bien définie. Par contre, une pandémie (du grec "Pandemos, pan qui signifie "tout" et demos signifie "peuple"). La pandémie s'étend alors à toute la population d'un continent, voire au monde entier, son impact et sa gravité (nombre de contaminations et taux de mortalité) sont donc plus importants que ceux d'une épidémie.

Selon l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), on parle de pandémie en cas de propagation mondiale d'une nouvelle maladie qui se caractérise par un nombre très élevé de malades en un court laps de temps sur une zone géographique très large, dépassant un pays ou un continent.

L'OMS a reconnu cette réalité en deux dates. D'abord, le 30 janvier 2020 où son directeur général déclare officiellement que l'évolution de la progression de ce coronavirus constitue une urgence de santé publique de portée internationale. Puis, le 11 mars où l'organisme international évalue et qualifie l'épidémie liée à la COVID-19 de « pandémie » à cause du niveau alarmant du nombre de contaminations et du taux de mortalité.

Une fois cette déclaration est faite, les 198 Etats Membres doivent respecter le Règlement Sanitaire International (RSI). Il s'agit d'un accord qui impose aux Etats Membres de l'OMS à collaborer pour l'intérêt de la sécurité sanitaire mondiale.

En effet, ces pays s'engagent à renforcer leurs capacités en matière de détection, d'évaluation et de notification des événements de santé publique, et aussi à mettre en place des mesures particulières dans les ports, les aéroports et passer à la fermeture des frontières, quarantaines obligatoires, restrictions à la circulation, interdiction des grands rassemblements, confinement de villes ou de pays entiers, afin limiter la propagation de ce virus dangereux.

I. 3. Les variant et les formes du Covid-19

Pour commencer, il faut savoir que le variant d'un virus est un virus qui présente une ou plusieurs mutations génétiques par rapport à sa forme d'origine.

Selon les services de santé britannique, "plus de 4.000 variant du SARS-CoV-2 ont été identifiés à travers le monde", en ajoutant que c'est un processus tout à fait naturel puisque le virus acquiert des mutations au fil du temps, pour assurer sa survie. Mais, pour l'OMS, il n'y a que cinq variant qui sont considérés comme "*préoccupants*" : d'abord celui qu'a été détecté en Angleterre, appelé le variant Alpha, ensuite celui qu'a été détecté en Afrique du Sud, appelé le variant Bêta, puis celui du Brésil, appelé le variant Gamma, et en octobre 2020, un quatrième variant apparu en Inde, appelé le variant Delta, et enfin le variant Omicron, détecté en Afrique de sud fin novembre 2021, provoquant l'inquiétude partout dans le monde.

L'OMS a décidé de nommer ces variant à l'aide du nom des lettres de l'alphabet grec (alpha, bêta, gamma, delta...), plus accessible à un public non scientifique et qui permet d'éviter de stigmatiser le pays où ce variant est initialement découvert.

Pour les formes de la Covid-19, on distingue six formes : la première est le type grippal sans fièvre qui provoque des maux de tête, perte d'odorat, toux, maux de gorge et douleurs, mais pas de fièvre. La deuxième est de type grippal avec fièvre : Semblable au premier type, plus une perte d'appétit et de la fièvre. La troisième est de type gastro-intestinal qui provoque une diarrhée, perte d'odorat et d'appétit, maux de tête, maux de gorge, douleurs thoraciques et pas de toux. La quatrième forme est celle de type fatigue qui provoque une fatigue, maux de tête, perte d'odorat, toux, douleurs thoraciques et fièvre, et cette forme est considérée comme la plus grave que les trois précédentes. Pour la cinquième forme, on a le type confusion avec laquelle les personnes atteintes ressentent une confusion en plus des symptômes énumérés dans la quatrième forme.

En dernier lieu, on a la sixième forme de type abdominal et respiratoire qui est considérée comme le groupe le plus grave, car près de 50% des personnes atteintes devront être hospitalisées, et environ 20% auront besoin d'une assistance respiratoire. Ses symptômes comprennent maux de tête, fièvre, perte d'odorat et d'appétit, toux, mal de gorge, douleurs thoraciques, ainsi que l'essoufflement, la diarrhée et les douleurs abdominales, les douleurs musculaires, la confusion et la fatigue.

I. 4. Les vaccins contre la Covid-19

Selon l'OMS, les vaccins contiennent de minuscules fragments de l'organisme à l'origine de la maladie. Ils contiennent également d'autres composants qui garantissent l'innocuité et l'efficacité du vaccin et chaque composant d'un vaccin a une fonction précise, et chaque composant est testé au cours du processus de fabrication.

En décembre 2020, plus de 200 vaccins candidats contre la COVID-19 étaient en cours de développement et sur ceux-ci, il n'y a eu que 52 vaccins candidats qui sont passés au stade d'essais sur l'homme. Le protocole d'autorisation d'utilisation en situation d'urgence (EUL) de l'OMS détermine si l'utilisation d'un produit peut être recommandée en fonction de toutes les données disponibles sur son innocuité et son efficacité, ainsi que sur son adéquation dans les pays à revenu faible ou intermédiaire.

Les vaccins sont évalués pour que l'on s'assure de leur conformité aux normes requises de qualité, d'innocuité et d'efficacité à partir des résultats d'essais cliniques et en fonction des processus de fabrication et de contrôle de leur qualité. L'évaluation met en balance la menace induite par la situation d'urgence et les avantages qui découlent de l'utilisation du produit contre des risques potentiels. Le 26 novembre 2021, sept vaccins avaient obtenu l'autorisation d'utilisation en situation d'urgence. Ces vaccins sont : le vaccin Pfizer de Bio NTech Comirnaty, créé le 31 décembre 2020 ; les vaccins SII de COVISHIELD et Astra Zeneca de AZD1222, créé le 16 février 2021 ; le vaccin Janssen de Ad26.COV 2.S, mis au point par Johnson & Johnson le 12 mars 2021 ; le vaccin anti-COVID-19 de Moderna (ARNm 1273), créé le 30 avril 2021 ; le vaccin anti-COVID-19 de Sinopharm, créé le 7 mai 2021 ; le vaccin Sinovac-CoronaVac, créé le 1er juin 202 ; enfin le vaccin COVAXIN (BBV152) de Bharat Biotech , créé le 3 novembre 2021.

Mais, le fait d'être vacciné ne signifie pas qu'il faut renoncer à toute prudence, négliger les gestes barrières et prendre des risques et en faire prendre aux autres, notamment parce que les recherches sont toujours en cours pour déterminer jusqu'à quel point les vaccins protègent non seulement contre la maladie, mais aussi contre l'infection et la transmission.


















II. Un aperçu sur les effets de la Covid-19

II.1. Pandémie de la Covid-19 par pays et territoire

99,3 % des pays du monde ont été affectés par la pandémie de la Covid-19. Cette maladie, qui sévit depuis la fin de l'année 2019, se poursuit jusqu'en 2022. En novembre 2020, le coronavirus avait affecté 204 pays et territoires à travers le monde, et la zone ayant connu le plus de morts confirmés liés à la Covid-19 est le continent d'Amérique, avec plus de 460 000 morts confirmés, suivis de l'Europe, avec plus de 210 000 morts.⁶

Le tableau ci-dessous montre les données de la pandémie de la Covid-19 des 15 pays qui ont enregistré le plus grand nombre de cas confirmés depuis décembre 2019 jusqu'à avril 2022 :

Tableau N° 01: Liste des pays les plus affectés par la Covid-19 entre décembre 2019 et avril 2022

Lieux	Confirmés	Décès	Population
 Monde	495 130 920	6 166 510	7 874 965 730
 Union européenne	129 331 538	1 054 106	447 189 915
 États-Unis	80 248 986	983 817	332 915 074
 Inde	43 031 958	521 530	1 393 409 033
 Brésil	30 069 094	660 980	213 993 441
 France	26 443 804	142 981	67 422 000
 Allemagne	22 303 440	131 036	83 900 471
 Royaume-Uni	21 531 180	169 251	68 207 114
 Russie	17 679 300	363 175	145 912 022
 Italie	15 035 943	160 253	60 367 471
 Turquie	14 929 905	98 275	85 042 736
 Corée du sud	14 778 405	18 381	51 305 184
 Espagne	11 551 574	102 541	46 745 211
 Viêt Nam	9 980 464	42 712	98 168 829
 Argentine	9 047 408	128 144	45 605 823
 Pays-Bas	8 042 053	22 165	17 173 094
 Iran	7 180 008	140 451	85 028 760

Source : Selon l'OMS ; dernière mise à jour le 6 avril 2022

Selon les statistiques de « Our World in Data », le nombre de personnes affectées par le coronavirus, dans le monde, au 9 avril 2022 représente près de 498 865 486 cas confirmés et plus de 6 177 900 personnes en sont décédées.

Cependant, il existe certains pays et territoires qui n'ont pas enregistré de cas de COVID-19: Corée du Nord, Turkménistan, Nauru, Tuvalu, Géorgie du Sud-et-les Îles Sandwich, Île Christmas, Les îles Cocos, Territoire britannique de l'océan Indien, Svalbard et Jan Mayen, Îles Pitcairn, Tokelau, Le Vanuatu.

⁶ https://fr.wikipedia.org/wiki/Pand%C3%A9mie_de_Covid-19_par_pays_et_territoire consulté le 10/04/2022.

Toutefois, certains pays font l'objet de doutes quant à la fiabilité de leur information à cause de leur régime de nature dictatorial (Corée du Nord, Turkménistan), le manque de tests et la proximité avec des pays infectés. Et pour d'autres, cette indemnité de la Covid-19 revient à leur isolement, à la fois vers l'extérieur avec la fermeture des frontières, et aussi en intérieur.

Mais, si la maladie du coronavirus épargne ces Etats, la crise économique n'en reste pas moins dévastatrice. Les principaux moteurs de croissance de ces petits pays sont le tourisme et la pêche. Or, avec cette pandémie, les hôtels sont fermés d'une part, et les exportations de poissons ont dû être gelées, entraînant des pertes financières énormes et un niveau de chômage élevé. A la fin du mois d'août 2020, la BBC publie une enquête qui explique que la Banque Asiatique de Développement prévoit un impact négatif historique pour ces pays. Le Vanuatu pourrait, par exemple, enregistrer une chute au PIB de 10%, un record depuis son indépendance en 1980, des chiffres qui poussent les gouvernements à rouvrir les frontières avec d'autres pays sûrs.

II.2. Effets de la crise de la Covid-19 sur l'économie mondiale

Pour les besoins de l'analyse, il est important de voir les pandémies comme des chocs économiques. Au début, les pandémies ne fusaient pas partie du paysage économique. Mais, du jour au lendemain, la pandémie s'impose comme la première des variables qui affecte l'activité économique dans un pays, voire dans le monde entier.

Le FMI déclare, dans son rapport sur les effets de la Covid-19 sur les finances publiques dans le monde, que la pandémie de Coronavirus et toutes les mesures prises pour lutter contre elle (distanciation sociale, confinement) ont de lourdes conséquences sur l'activité économique, étant donné qu'elles entraînent : la diminution de la production, l'affaiblissement des recettes fiscales, l'augmentation des dépenses et aides aux ménages comme aux entreprises (transferts, allocations-chômagés, subventions salariales, report de paiements d'impôts, fourniture de liquidités, exonérations fiscales, etc.), et cela signifie que les soldes budgétaires vont se dégrader dans la plupart des pays du monde et accroître les ratios d'endettement public pour certains.

Selon la Banque Mondiale, la pandémie de la Covid-19 est entrain de déstabiliser l'économie mondiale et conduirait celle-ci à une récession du fait de la baisse d'activité observée en Chine (au cours du premier trimestre de 2020), et qui devrait impacter d'autres pays frappés par la pandémie, notamment les USA et la zone euro.

On assiste également à la baisse des prix des matières premières (surtout les cours du pétrole et ceux des métaux industriels) et à une forte volatilité des marchés boursiers mondiaux, causées par les incertitudes concernant la durée et les effets de cette pandémie, sans compter les dépréciations des monnaies des économies émergentes et en développement, ainsi que les sorties de capitaux de ces économies (autres que la Chine), dépassant celles observées au pire moment de la crise des Subprimes de 2008.

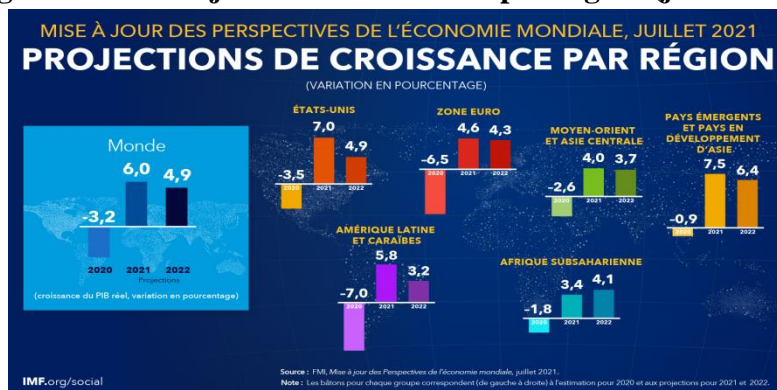
Les pays les plus affectés sont aussi ceux qui connaîtront les ralentissements économiques les plus importants. C'est ainsi que l'Asie, qui s'en sort le mieux, avec une partie de l'Afrique, réussissant même pour certains pays comme la Chine, le Vietnam, le Kenya ou la Côte d'Ivoire à réaliser une croissance de leur PIB selon les dernières prévisions du Fonds Monétaire International (FMI).

Figure N° 02: Projection de croissance mondiale (octobre 2020)



Source : le site officiel du Fonds Monétaire International (FMI) « <https://www.imf.org/> ».

Figure N° 03: Projection de croissance par région (juillet 2021)



Source : le site officiel du Fonds Monétaire International (FMI) « <https://www.imf.org/> ».

Les choix politiques qui sont faits pour lutter contre la Covid-19 ne sont pas tous expliqués seulement par la pandémie. Le choix de la santé au détriment de l'économie se traduit ainsi directement dans les chiffres de la croissance ou de la décroissance des PIB des pays en 2020, renforcé aussi par l'ouverture des économies aux échanges extérieurs. Les pays européens payent ainsi le prix cher de leur intégration qui leur cause un choc de l'offre lié à l'europanisation de leurs chaînes de valeur, mais aussi un choc de la demande, du fait de confinements plus stricts qu'ailleurs dans le monde.

II.2.1. La crise économique de 2020 « Le Grand Confinement »

La crise économique de 2020, qui s'annonçait particulièrement importante, n'avait pas de nom jusqu'à ce que l'économiste en chef du Fonds Monétaire International, Gita Gopinath, lui donne le nom de "Great Lockdown", le "Grand Confinement", en référence aux précédentes crises, la "Grande Dépression" des années 30 et la "Grande Récession" de 2009 qui a suivi la crise financière mondiale⁷.

Afin de sauver des vies et diminuer la pression sur les services de santé, plusieurs gouvernements, à travers le monde, ont décidé de prendre de nouvelles mesures pour limiter la circulation des personnes, et parmi ces mesures prises il y'a la fermeture de magasins, de restaurants, de cinémas, l'arrêt des activités sportives, l'encouragement du travail à domicile et l'arrêt temporaire de nombreuses industries. Ces décisions nécessaires, ont eu un impact très violent sur l'économie au niveau national et mondial. En 2020, le FMI a indiqué que le PIB mondial pourrait chuter de 3%, contre une estimation de 2% de croissance environ, avant le déclenchement de la pandémie, selon les publications officielles de l'US Bureau of Economic Analysis.

Les États-Unis d'Amérique, qui font partie des pays les plus puissants au monde économiquement, leur PIB a chuté à un taux annuel de 4,8% au premier trimestre 2020, leur taux de chômage a bondi à 14,7 % de la population active en avril, comparé à 3,6 % fin 2019. La France, à son tour, a déclaré une baisse de 5,6% au premier trimestre 2020, et au mois de mars le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi en catégorie A s'est établi à 3,73 millions de personnes, avec une hausse de 246 000 personnes sur un mois (soit + 7,1 %). Il s'agit de la plus forte hausse depuis la création de cette statistique en 1996, indiquant que la crise actuelle est plus violente que celle de 2008-2009⁸.

⁷ <https://www.tf1info.fr/international/coronavirus-le-grand-confinement-la-crise-de-2020-du-covid-19-a-desormais-un-nom-2151154.html>, consulté le 12/04/2022.

⁸ <http://french.peopledaily.com.cn/Economie/n3/2020/0430/c31355-9685693.html>, consulté le 12/04/2022.

Quant à la Chine, elle a enregistré un recul de 6,8% de son PIB, au cours de cette période, alors que la production industrielle a baissé de 13,5 % sur les mois de janvier et février 2020, par rapport à la même période de l'année 2019.⁹

Le secteur des transports lui aussi a été gravement touché par les mesures prises, avec plus de 100 pays appliquant différentes formes de restrictions aux voyages et avec une baisse d'environ 75 000 vols commerciaux en avril 2020 à l'échelle mondiale, soit environ 75% de moins que le niveau normal selon les données de Flightradar24. Les voyages à l'intérieur des pays sont également fortement réduits, à titre d'exemple, le gouvernement britannique a publié des données montrant que le nombre de voyages en voiture a diminué d'environ 60% en avril 2020 et que l'utilisation du train et du métro au Royaume-Uni était également en baisse en Avril de plus de 95%.

Comme le secteur du transport, le secteur pétrolier n'a pas été épargné par le mal de cette pandémie. La demande de pétrole est souvent liée à la croissance économique, et à mesure que l'économie se contracte, la demande de pétrole baisse, comme cela était enregistré au cours de la crise financière de 2008. Par conséquent, ce sont les mesures qui visaient à lutter contre la pandémie du COVID-19 qui ont créé un ralentissement économique et qui ont engendré à leur tour une baisse de la demande de pétrole, estimée à 10%, qu'est la plus grande baisse jamais vécue, du fait qu'elle soit plus importante que la réduction totale de la demande observée tout au long de la crise financière des Subprimes. Les prix du pétrole ont commencé à baisser, dès le début de la pandémie, et ils ont commencé à chuter de façon spectaculaire lorsque le plein impact du ralentissement économique et de la baisse de la demande de pétrole sont devenus évidents, particulièrement lorsque la coopération entre l'Arabie saoudite et la Russie sur les niveaux de production a cessé¹⁰.

II.2.2. Mesures de riposte contre la crise économique liée à la pandémie de la Covid-19

La crise économique mondiale est considérée comme la plus grave depuis la Seconde Guerre mondiale. La Banque mondiale estime que le PIB mondial a subi une perte cumulée de plus de 10 000 milliards de dollars par rapport à la situation qui aurait prévalu sans pandémie¹¹. En 2020, l'extrême pauvreté s'accroissait pour la première fois depuis plus de 20 ans. Selon des estimations de la Banque mondiale, le nombre de personnes vivant avec moins

⁹ <https://www.cairn.info/revue-de-l-ofce-2020-2-page-59.htm>, consulté le 13/04/2022.

¹⁰ <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-02888395/document>, consulté le 13/04/2022.

¹¹ <https://www.lafinancepourtous.com/2021/01/18/pandemie-de-covid-19-perde-de-plus-de-10-000-milliards-de-dollars-pour-leconomie-mondiale>, consulté le 15/04/2022.

de 1,90 dollar dans le monde augmenterait d'au moins 50 millions en 2021¹². Et pour lutter contre toutes ces pertes et tous ces effets négatifs sur l'économie, plusieurs mesures ont été adoptées par certains pays, notamment:

- L'adoption des mesures d'envergure sur le plan budgétaire, de nature à aider les ménages et les entreprises touchés (Allemagne, Australie, Espagne, États-Unis, France, Italie, Japon et Royaume-Uni). Également, beaucoup de pays émergents et en développement fournissent une importante aide budgétaire aux secteurs et aux travailleurs les plus touchés.
- Des soutiens budgétaires à l'attention de pays qui rencontrent des sérieux problèmes de financement dans la lutte contre la pandémie et font ainsi face à un double choc (financier et sanitaire).
- Les banques centrales recourent aux mesures de relance par voie monétaire et mettent en place des mécanismes de liquidité de manière à limiter les tensions systémiques.
- La communication régulière et transparente de la part des autorités monétaires et de régulation.
- L'usage de l'aide ciblée par le recours aux nouvelles technologies numériques, pour les pays émergents et ceux en développement dont l'économie informelle prédomine.
- La mise en place des restructurations pour des pays fortement endettés.

Toutes ces mesures sont prisées afin de réussir à maintenir les économies, au moins, au seuil minimum de croissance pendant la période de crise économique, et les sortir avec atténuation des dommages de la crise, mais leur efficacité reste toujours relative.

¹² <https://www.banquemondiale.org/fr/topic/poverty/overview>, consulté le 15/04/2022.

Conclusion

Ce premier chapitre nous a permis de présenter l'évolution du système bancaire Algérien, qui s'est développé en passant à la libéralisation, avec la promulgation de la loi 90-10 du 14 avril 1990 relative à la monnaie et au crédit. Une loi qui trace un changement décisif dans le processus de la réforme bancaire et financière. Et c'est à partir de cette loi, que la banque d'Algérie a commencé à organiser ses activités et adopter le système financier algérien vers l'économie de marché.

Mais, cette ouverture économique vers le monde extérieur expose le système bancaire Algérien beaucoup plus aux risques et aux crises économiques mondiales, notamment la crise économique de 2020, conséquence de la COVID-19, et qui a eu un impact très important sur l'économie mondiale, l'entraînant ainsi vers une récession.

Les perspectives restent incertaines, et la maladie ne cesse de muter, ce qui la rend imprévisible est dangereuse non seulement pour l'économie, mais également pour la population mondiale.

CHAPITRE 02
L'apparition et l'évolution de la COVID-19 en Algérie.

Introduction

La COVID-19 a touché plus de 180 pays, et la crise engendrée par cette pandémie a bouleversé l'ordre de l'économie mondiale. Elle est devenue la première variable qui régit l'activité économique dans la plupart des pays du monde. Cette crise, qui s'est déclenchée à la ville chinoise Wuhan en fin 2019, s'est propagée rapidement à l'ensemble des pays avec des lourdes conséquences (contamination, décès.). Après quelques mois, les autorités Algériennes annoncent l'enregistrement du premier cas de coronavirus, le 18 Février 2020. Puis, ce dernier s'est rapidement propagé dans tout le pays. La menace du coronavirus sur la population et sur la santé publique, s'est vite transformée en une grande crise économique, notamment sur l'activité bancaire impliquant ainsi une dégradation de la stabilité financière au niveau mondial, et en Algérie.

En effet, cette pandémie expose l'activité bancaire aux risques par la baisse de liquidités, et donc la déstabilisation de l'économie nationale. Ainsi, la banque centrale a pris des modifications concernant les règles prudentielles que les établissements financiers et les banques appliquent, afin de soutenir l'économie et maîtriser la stabilité de tout le système financier en Algérie.

Dans ce chapitre, nous allons présenter, dans la première section, le secteur bancaire algérien face aux répercussions et défis de la crise de la COVID-19. Puis, nous allons aborder, dans la deuxième section, l'impact socio-économique de cette pandémie en Algérie.

Section 01 : Le secteur bancaire algérien face aux défis de la crise de la COVID-19.

Le 18 Février 2020, l'Algérie a enregistré son premier cas de coronavirus. Il s'agit d'un ressortissant italien arrivé en Algérie le 17 février 2020, d'après les déclarations du ministre algérien de la santé Abderrahmane BENBOUZID, à la télévision algérienne¹³ ; il a ajouté que toutes les mesures ont été mises en place pour la prise en charge du malade qui a été placé en isolement.

I. Situation épidémiologique en Algérie

Le 1 mars 2020, une famille de seize membres est testée positive à la COVID-19, suite à leur contact avec des ressortissants algériens vivant en France, lors d'une fête de mariage à la wilaya de Blida, devenant ainsi le premier foyer de contamination au coronavirus et l'épicentre de l'épidémie en Algérie. Rapidement, la contamination est devenue autochtone et l'entrée en phase 3 de l'épidémie était proclamée, car la totalité des wilayas, à l'exception de Tindouf, soit 47 wilayas, ont notifié des cas dont 38 cas au cours du mois de mars et 9 cas en avril.

L'analyse de la situation épidémiologique s'est basée sur les déclarations du Ministère de la Santé, qui précise le nombre de nouveaux cas confirmés quotidiennement, ainsi que leur cumul. La confirmation de l'infection COVID-19 est basée sur la PCR, un diagnostic qui a été effectué initialement, exclusivement par l'Institut Pasteur d'Algérie (IPA), qui se situe à Alger. Mais, devant le nombre de malades qui ne cesse de s'accroître, d'autres centres de diagnostic ont été mis en service. Dans un premier temps, ce sont les annexes de l'IPA qui sont venues renforcer ce laboratoire (Oran, Constantine et Ouargla). Puis, les laboratoires des universités (Tizi-Ouzou, Bejaia, Médéa, Annaba, Tlemcen et Bâb Zouar, Chlef) ont pris le relais, et enfin ce sont les laboratoires des CHU (Mustapha, Beni Messous), de certains EPH (Thenia) ou EHS (L'HadiFlici, ex El Kettar) qui ont été impliqués.

I. 1. Evolution de cas de la COVID-19 en Algérie

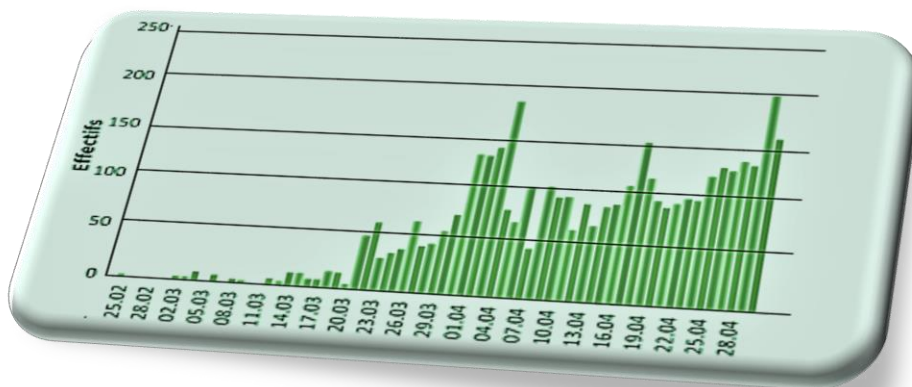
Du 25 février au 30 avril 2020, 4006 cas de la COVID-19 confirmés ont été notifiés en Algérie. Le nombre de cas dans le lieu d'apparition, la Wilaya de Blida, a d'abord évolué lentement, avec une moyenne de 2 nouveaux cas par jour. Ensuite, à partir du 14 mars, on enregistre une augmentation du nombre de cas notifiés avec extension vers d'autres wilayas

¹³ <https://www.echoroukonline.com/coronavirus-un-cas-confirme-positif-en-algerie>, Consulté le 01/05/2022

et une accélération du nombre de déclarations dès le 31 mars, avec 44 cas cumulés. L'évolution va poursuivre avec un nombre croissant de cas annoncés et de plusieurs pics épidémiques. Le dernier cas, et le plus important, a été notifié le 29 avril, avec 199 nouveaux cas déclarés en 24 heures, causée par un déplacement constant et actif de ce virus.

Le graphe suivant nous renseigne davantage sur l'évolution du nombre de nouveaux cas au 30 avril 2020 :

Graphe N°1: Evolution du nombre de nouveaux cas au 30 avril 2020



Source :<https://www.asjp.cerist.dz/en/downArticle/588/5/1/116073>, consulté le 19/03/2022.

A. Evolution par région

Pour le taux d'incidence, il a atteint 9,40 cas pour 100 000 habitants à la fin du mois d'Avril 2020. Les wilayas les plus affectées sont par ordre décroissant : Blida (58,45), Aïn Defla (19,40), Tipaza (19,10), Constantine (15,44), Alger (13,71), Tissemsilt (13,22) et Oran (13,14).

L'analyse par région sanitaire montre que la région Centre de l'Algérie prédomine largement et enregistre 54,8 % de l'ensemble des cas confirmés (2 197 cas), avec une incidence de 14,3 cas pour 100 000 habitants. Cette région est donc en recul par rapport au 18 avril où elle représentait 66,7 % des cas confirmés. Et cela revient à la progression des autres régions qui enregistrent de plus en plus de cas, et donc à une dispersion de plus en plus large du virus dans l'ensemble de la population. Ainsi, la région Est d'Algérie enregistre 14,4 % de la totalité des cas au 18 avril et 19,5 % au 30 avril, avec une incidence de 6,1 cas pour 100 000 habitants.

Le même jour, cette région enregistrait le plus grand nombre de nouveaux cas dont la moitié provenait de la wilaya d'Annaba (33 cas). De même, les déclarations de la région Ouest d'Algérie représentaient 14,4 % des cas avant le 30 Avril et 17,3 % le 30 avril. La région Sud de l'Algérie, quant à elle, est passée de 5,5 % à 8,4 % de l'ensemble des cas.

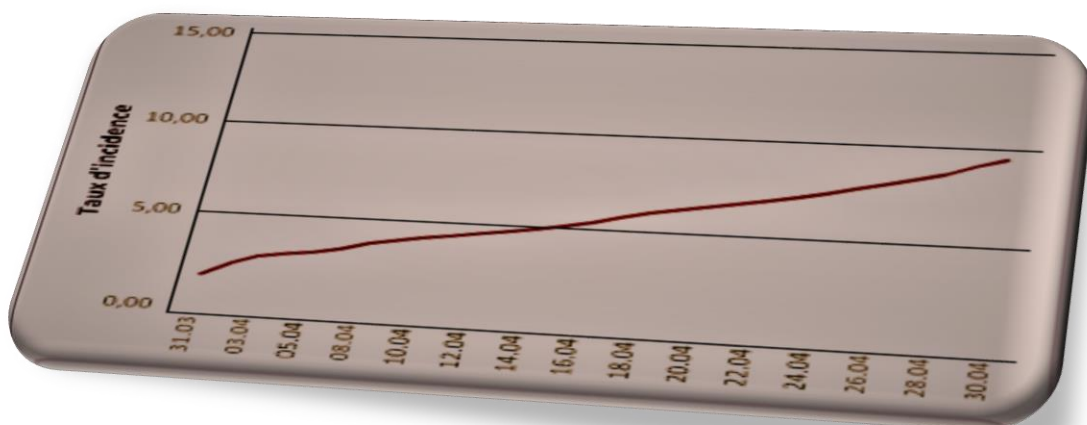
Les incidences respectives de ces deux régions sont de 7,9 et 5,9 cas pour 100 000 habitants. 20 wilayas ont enregistré un nombre supérieur ou égal à 10 nouveaux cas confirmés de COVID-19 chaque 24 heure, et 09 wilayas enregistrent des taux d'incidence élevés (>100/100 000 Hbts), ce sont Sétif, Blida, Oran, Constantine, Ouargla, Tipaza, Khenchela, Guelma et Ain-Temouchent. Ces wilayas ont un total de 12 957 cas, soit 41,18 % du nombre total des cas confirmés de COVID-19. Les 48 wilayas ont enregistré des cas confirmés de COVID-19 depuis le début de l'épidémie en Algérie. Le taux d'incidence nationale des cas confirmés par PCR est de 77,8 pour 100 000 habitants. Les taux les plus élevés sont enregistrés dans les wilayas de :

- Blida : 185,2/100 000 Hbts ;
- Sétif : 143,3 /100 000 Hbts ;
- Oran : 137,7 /100 000 Hbts ;
- Ouargla :135,7/100 000 Hbts.

09 nouveaux décès ont été enregistrés le 07 Aout 2020, soit 3 décès de moins par rapport aux données de la veille, portant ainsi le nombre total de décès enregistrés depuis le début de l'épidémie à 1 282 décès. La létalité des cas PCR+ est de 3,8 % au niveau national.

A la date du 07 Aout 2020, le nombre total de cas confirmés de COVID-19 par PCR en Algérie est de 34 155, dont 1 282 décès, détails par wilayas dans le tableau ci-dessous qui montre la répartition du nombre de cas confirmés de COVID-19 par wilaya au 07 Aout 2020 en Algérie.

Graphe N°2: Evolution du taux d'incidence au 30 avril

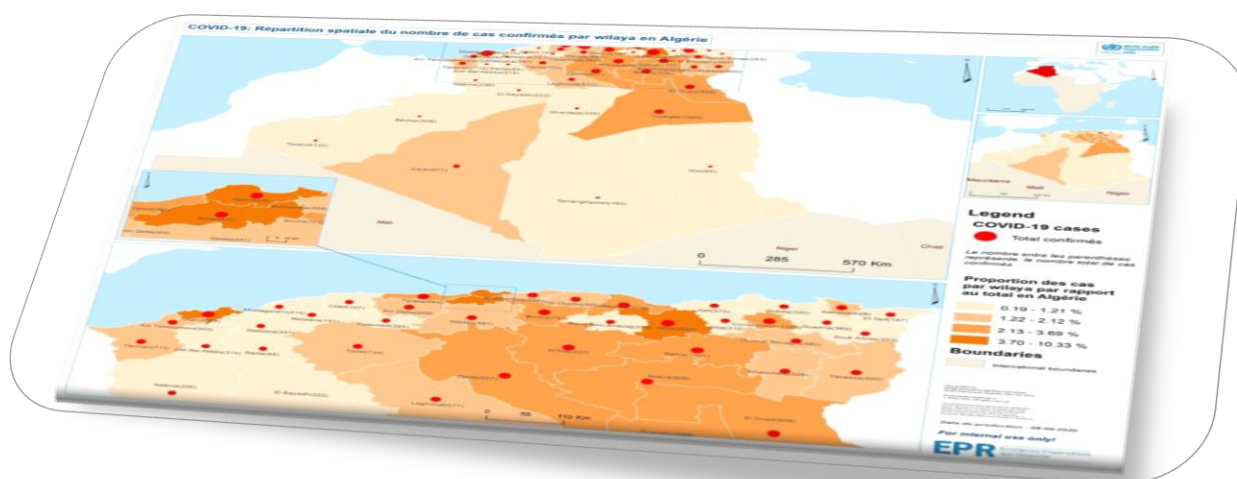


Source : <https://www.asjp.cerist.dz/en/downArticle/588/5/1/116073>

Consulté le 19/03/2022.

Bien que les cas confirmés de COVID-19 soient enregistrés dans l'ensemble du pays, on note une concentration importante de cas dans les wilayas situées dans la partie nord de l'Algérie. La figure suivante illustre la répartition spatiale du nombre de cas confirmés de COVID-19 par wilaya au 07 Aout 2020, en Algérie.

Figure N°04 : Répartition spatiale du nombre de cas confirmés de COVID-19 par wilaya au 07 Aout 2020 en Algérie



Source : https://www.afro.who.int/sites/default/files/2020-08/Sitrep%20139_07082020.pdf

Consulté le 19/03/2022

B. Evolution par âge

L'analyse des données par tranches d'âge, montre que plus de 90 % des cas cumulés sont enregistrés chez les gens qui ont 25 ans et plus. De façon proportionnelle, les adultes âgés de 60 ans et plus représentent le taux le plus important, avec 35,98 % des cas, suivis des personnes âgées entre 50 ans et 59 ans, avec un taux de 19,98 %, et enfin les adultes âgés entre 25 et 49 ans, avec un taux de 9,49%. Cependant, les enfants de moins de 15 ans représentent un taux de 0,69 % de la totalité des cas.

Tableau N° 02: Taux d'incidence de la COVID-19 selon les tranches d'âge en Algérie

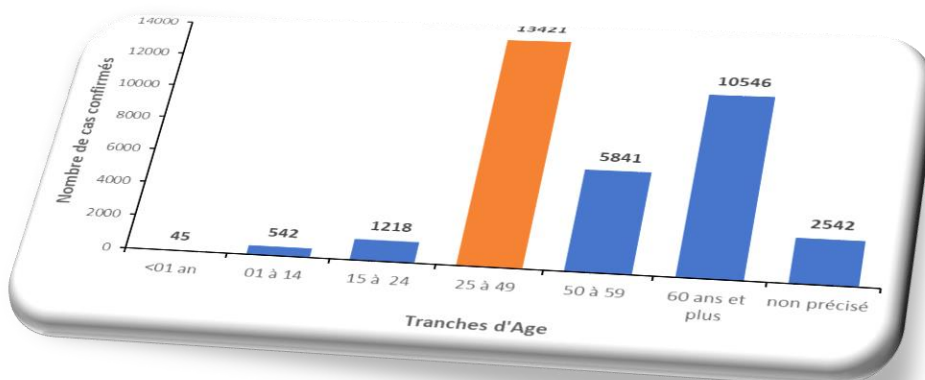
Tranches d'âge	Cas cumulés
0-14 ans	0,69
15-24 ans	2,36
25-49 ans	9,49
50-59 ans	19,98
≥60 ans	35,98

1 : taux exprimé pour 100 000 habitants

Source : <https://www.asjp.cerist.dz/en/downArticle/588/5/1/116073>, consulté le 12/05/2022

Le graphe suivant illustre la répartition des cas confirmés de COVID-19 par tranche d'âge au 07 Aout 2020 en Algérie :

Graphe N° 03: Répartition des cas confirmés de COVID-19 par tranche d'âge au 07 Aout 2020 en Algérie



Source : <https://www.asjp.cerist.dz/en/downArticle/588/5/1/116073>

Consulté le 12/05/2022

Selon le graphique N°03, nous constatons que les adultes jeunes (25 à 49 ans) sont les plus exposés avec 39,3% du total des cas de COVID-19 enregistrés en Algérie depuis le début de l'épidémie, suivis par la tranche d'âge des personnes âgées de 60 ans et plus avec 30,9%. Cette tendance dure depuis le début de l'épidémie et pour la tranche d'âge d'enfants de moins de 15 ans représentent 1,7% de l'ensemble des cas avec 587 cas enregistrés à ce jour.

I. 2. Dispositif de lutte

Grace au plan de préparation de la pandémie de grippe H1N1, mis en place par l'Etat Algérien en 2019, l'Algérie a pu disposer d'un nouveau plan national de réaction face à ce nouveau virus de Covid-19, en mettant en place des ajustements indispensables suivant ses caractéristiques particulières. Ce nouveau plan a été appliqué en premier lieu au secteur de la santé, puis élargi à d'autres secteurs, tels les activités locales, le transport, la communication, etc.

Donc, la politique suivie par ce dernier est fondée sur trois (3) grands- axes :

- L'aménagement des services de santé, avec la consolidation des moyens et structures vouées à la prise en charge des malades ;
- L'amplification de renseignements et communication sur les procédés de protection et de prévention, telles : l'hygiène, la distanciation sociale, etc. ;
- La mise en place de moyens de surveillance sanitaire, avec le suivi des cas confirmés.

Dès le 22 mars 2020, on assistait à l'installation d'un Comité scientifique affilié au ministère de la santé, et qui avait comme objectif de suivre la progression de la pandémie du Coronavirus, en animant tous les jours une conférence de presse pour présenter un rapport précis de l'expansion de ce virus.

Certaines mesures mises en place par le pouvoir politique concernent, notamment, la fermeture des écoles, des universités et autres établissements de formation à partir du 12 Mars 2020. Cinq jours après, le confinement s'étend à la limitation de la circulation et à la suspension des vols, les activités commerciales, ainsi que la fermeture des mosquées. A partir du 23 mars, un ordre d'instauration du confinement, avec un couvre-feu total à la wilaya de Blida et partiel dans certaines Wilayas comme Alger et Oran, a été exigé par les pouvoirs politiques. Ces mesures sont accompagnées par des rondes de police et de gendarmerie, suivis par des sanctions financières et disciplinaires, souvent adressées à ceux qui ne respectent pas les horaires et les conditions du confinement.

II. Les mesures prises par le système bancaire

La pandémie de la Covid-19 a paralysé de nombreuses activités économiques en aggravant la récession de l'économie mondiale, et en affectant le secteur bancaire qui a subi les effets néfastes de cette crise qui a perturbé la réalisation de ses activités.

Avec l'apparition de la pandémie Covid19, la Banque d'Algérie a souligné des mesures d'ordre monétaire et prudentiel, en mois d'avril 2020, destinées aux banques et aux établissements financiers par l'instruction « n°05-2020 du 6 avril 2020 ». Ces mesures étaient mises en place dans le but de permettre à tous les établissements financiers de garantir un accompagnement approprié des entreprises de production de biens et de services, dans l'objectif de mettre fin aux effets négatifs de la pandémie, sur l'économie du pays.

La conservation et le développement de l'activité des entreprises, constitue une garantie de continuité de l'exercice de l'activité des banques qui contribue à la préservation de leurs propres intérêts.

D'après le rapport de la BA les mesures adressées aux banques et aux établissements s'agissent de :

- Réduire le seuil minimum du coefficient de liquidité ;
- Dispenser les banques et les établissements financiers de l'obligation de constitution du coussin de sécurité ;
- Reporter le paiement des tranches de crédits, arrivant à échéance, ou procéder au rééchelonnement des créances de la clientèle impactée par la conjoncture induite par la COVID-19 et assurer la poursuite des financements en faveur des bénéficiaires des mesures de report ou de rééchelonnement des créances.¹⁴

Les mesures sévères, qui vont à l'encontre des entreprises, exposent les banques à des pratiques non appréciables comme détenir un volume plus élevé de créances irrécouvrables dans leur portefeuille. Cette méthode de travail, ne fait pas partie des objectifs soulignés par la BA, ainsi que ses motivations à accorder des facilitations et des avantages, à titre exceptionnel, aux banques, en leur permettant notamment, la libération davantage de fonds propres, afin de préserver leur capacité à poursuivre le financement des entreprises, durant cette période de crise sanitaire.

¹⁴Algérie éco, toute l'actualité sur l'économie en Algérie, 21 mars 2022.

Section 02 : L'impact socio-économique de la Covid-19 en Algérie.

L'état socio-économique en Algérie passe par une période très difficile avec l'émergence de la pandémie de la Covid-19, la dépréciation du dinar, l'inflation, le chômage, les crises politiques et la dégradation sociale.

I. Impact économique de la Covid-19

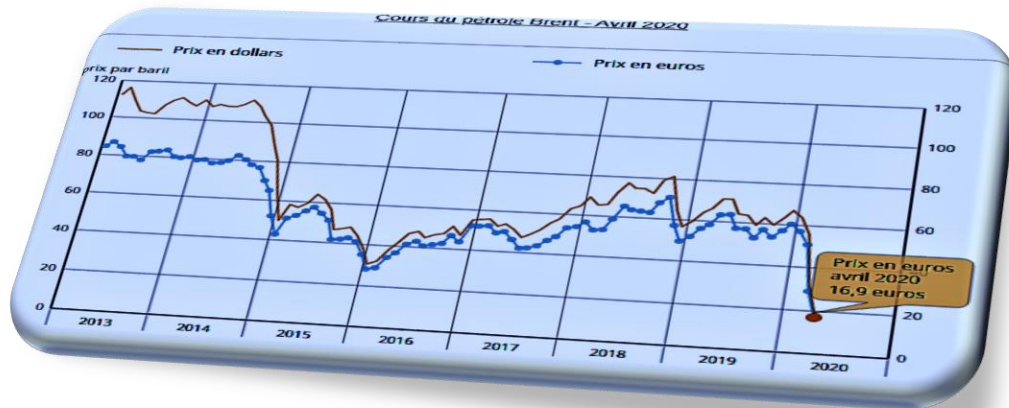
I.1. Etat de l'Economie Algérienne durant la crise du Covid-19

En cette période de crise, les économistes préviennent que l'économie algérienne subit les conséquences néfastes de l'épidémie du coronavirus de manière brusque, et sans plan de confrontation, le recours à l'endettement extérieur deviendra inévitable. Des chiffres alarmants sont affichés par l'office national des statistiques (ONS) en 2020, avec une baisse du PIB de 3,9 % au premier trimestre et un taux de chômage qui pourrait atteindre 15 % en juillet, contre 11,4 % pour L'ANNEE 2019.

A. L'état des Hydrocarbures

Les hydrocarbures et les investissements publics jouent un rôle primordial dans la croissance de l'économie Algérienne. La crise de la COVID-19 a fortement affecté les prix du pétrole, ce qui a permis de l'utiliser comme variable pour étudier l'impact de cette crise sur toute l'économie, sans avoir recourt à d'autres variables, puisque les Hydrocarbures représentent (98%) des exportations, (60%) des recettes fiscales, et (19%) du PIB. Cependant, le pétrole est la matière première qui a subi le plus les effets de la COVID-19, parmi toutes les autres cotées en bourse. Cette pandémie a entraîné le marché pétrolier à devenir plus conflictuel. La forme oligopolistique ne reflète pas les évolutions avant la COVID-19, ce qui démontre que les acteurs « les compagnies pétrolières nationales, internationales et autonomes, et « l'OPEP » resteront les plus forts, ce qui pourrait créer un équilibre du marché à la hausse en leur faveur. Pourtant, l'Algérie se trouve dans une position faible.

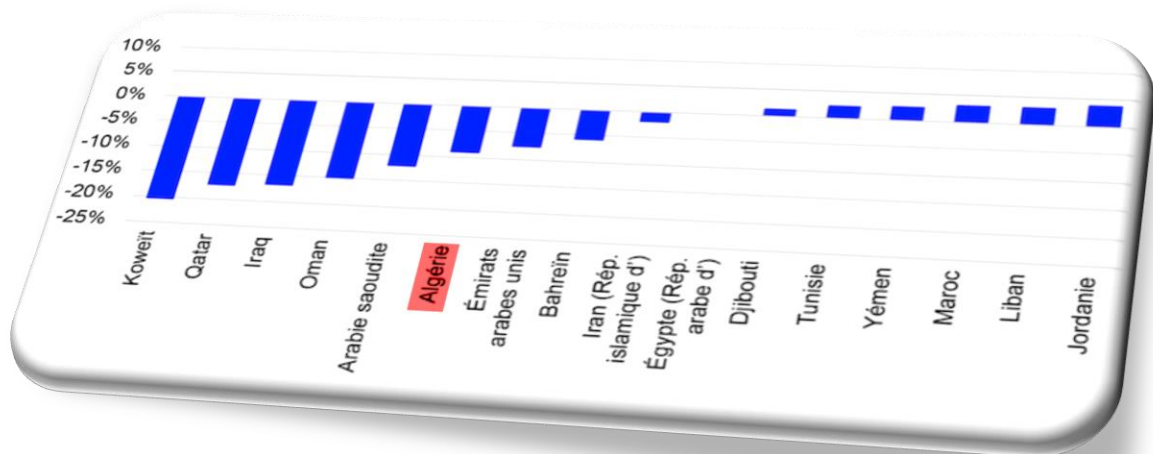
Graphe N° 04 : Cours du pétrole Brent en Avril 2020



Source : : [https://prixdubaril.com/comprendre-petrole-cours-industrie/68884-prix-petrole-chute-lourdement-avril2020.html#:~:text=En%20avril%202020%2C%20le%20prix%20du%20baril%20de%20p%3%A9trole%20brut,apr%3%A8s%20%20E%88%9242%2C7%20%25\),](https://prixdubaril.com/comprendre-petrole-cours-industrie/68884-prix-petrole-chute-lourdement-avril2020.html#:~:text=En%20avril%202020%2C%20le%20prix%20du%20baril%20de%20p%3%A9trole%20brut,apr%3%A8s%20%20E%88%9242%2C7%20%25),)
Consulté le 13/05/2022.

Le graphe suivant nous illustre bien l'effet sommaire de l'effondrement des prix du pétrole :

Graphe N°05 : Effet sommaire de l'effondrement des prix du pétrole

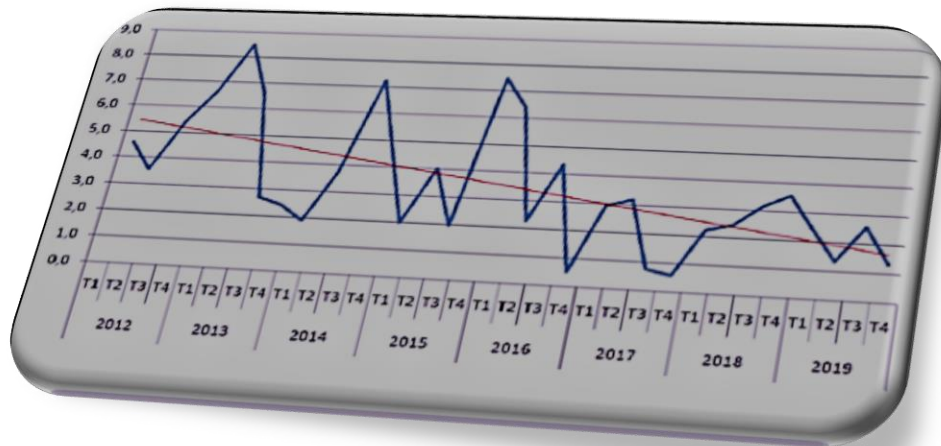


Source : <https://www.banquemondiale.org/fr/region/mena/brief/coping-with-a-dual-shock-coronavirus-covid-19-and-oil-prices> .
Consulté le 13/05/2022.

B. La croissance de la consommation

Du côté de la demande, l'Algérie a également enregistré un résultat négatif, la croissance de la consommation privée a chuté de plus de la moitié entre 2012 et 2019, du fait qu'elle a été fortement impactée par la volatilité du prix du pétrole, le ralentissement des importations et l'incertitude politique qui a caractérisé 2019. Le graphique ci-dessous montre le ralentissement de la consommation des ménages entre 2012 et 2019. La combinaison des deux graphes montre le ralentissement structurel de la croissance de la demande en Algérie avant même la crise COVID 19.

Graphes N°06: Evolution du taux de croissance (%) de la Formation Brute de Capital Fixe



Source : D'après les données de l'ONS comptes nationaux 2019

I. 2. L'impact de la COVID-19 sur les entreprises et l'emploi

La COVID-19 a impacté, dans un premier temps, les entreprises publiques avec des pertes considérables, causées par l'interruption des déplacements internationaux, régionaux et intra-urbains, surtout le secteur des transports qui a enregistré un déficit d'ordre de 35 milliards de dinars (272 millions de dollars), selon l'estimation d'Air Algérie à la fin de 2020 et d'après les propos du nouveau ministre des Finances Aymane BENABDERRAHMANE, devant des hommes d'affaires et des représentants syndicaux le 18 juillet 2020 à Alger, faisant

le compte des pertes pour toutes les compagnies publiques¹⁵, ainsi qu'une perte de 800 millions de dinars pour la compagnie aérienne algérienne Tassili Airlines, qui est une filiale de la compagnie pétrolière Sonatrach¹⁶.

Pareillement, M. Aymane BENABDERRAHMANE a expliqué que le Groupe Algérien de Transport Maritime (GATMA) et la Société Nationale des Transports Ferroviaires (SNTF), ont tous les deux subi un déficit de 50 % de leur chiffre d'affaires, et le système de transport public urbain et suburbain (Entreprise de Transport Urbain et Suburbain d'Alger, ETUSA) a perdu 30 % de ses revenus, sans oublier l'Entreprise Métro d'Alger (EMA) qui a enregistré des pertes de revenus de 7 millions de dollars en l'espace de 4 mois seulement, entre le 22 mars et le 16 juillet, à travers six wilayas.

La même source a indiqué que les secteurs de l'hôtellerie privée et les agences de voyages et de tourisme ont subi des pertes de leur revenu estimé à 27 milliards de dinars par mois, du fait des restrictions qui touchent les voyages internationaux et les voyages intérieurs. Les autorités ont déclaré des chiffres énormes concernant les pertes enregistrées par les entreprises publiques actives dans le secteur de l'énergie, avec près de 10 milliards de dollars pour Sonatrach, 324 millions de dollars pour Naftal et 142 millions de dollars pour Sonelgaz, entre janvier et septembre 2020.

II. Impact social de la crise de la COVID-19

L'épidémie de la COVID-19 a eu l'impact non seulement sur le secteur économique, mais aussi sur le secteur social, notamment le secteur de la santé et celui de l'éducation. Cet impact a engendré des augmentations au niveau des indices de pauvreté et par cela, ça été ressenti plus durement parmi les catégories les plus sensibles de la population (personnes âgées, enfants, personnes avec handicaps, migrants...).

II. 1. COVID-19 et le système de la santé

Le système de la santé se trouve dans une situation de défi majeur par cette pandémie de la COVID-19. D'une part, le défi de la prise en charge totale des patients contaminés, et d'autre part le maintien des services et de posséder tous les soins essentiels. Grâce aux hôpitaux et aux cliniques que l'Algérie possède sur tout le territoire nationale, le système de santé a pu résister aux multiples vagues de la pandémie avec sa grande capacité d'accueillir les personnes atteintes du COVID-19, avec une prise en charge totale, comme il développe aussi

¹⁵ <https://www.jeuneafrique.com/1017506/economie/peut-on-encore-sauver-air-algerie/>, consulté le 16/05/2022.

¹⁶ El Watan, 7 juillet 2020.

des capacités de prévention face aux risques présent de ce virus par les différents mécanismes d'engagement communautaire et les structures de santé basiques et primaire. Les instabilités sur le système de santé, accentuées spécialement par la modification dans les parcours de soins, pourraient impliquer des conséquences pour les patients ayant des maladies chroniques sur l'accès à leurs soins, et sa continuité qui est obligatoire pour eux.

II .2. Protections des populations fragiles

Dès le début de Mars 2020, l'Algérie a mis en place une stratégie avec des dispositifs progressifs appuyés à l'évolution de la pandémie avec l'engagement total des pouvoirs publics de l'Etat et l'appel à la mobilisation collective des citoyens et des associations pour maîtriser et atténuer ses effets. C'est ainsi qu'au début, les premières mesures appliquées sont mises en œuvre dans le but de ralentir et contenir la propagation du COVID-19. Selon le rapport des Nation Unies « *Analyse rapide de l'impact socio-économique du Covid-19 sur l'Algérie* », la situation sanitaire a imposé de multiples mesures préventives qui ont été prises par les pouvoirs publics notamment:

- La mise à disposition des centres médico-sociaux avec le personnel médical et paramédical faisant preuve d'une disponibilité et d'un professionnalisme remarquables.
- La mise à disposition de centres familiaux pour accueillir les citoyens provenant de divers pays au titre du dispositif de mise en quatorzaine rendue obligatoire et ce, conformément aux recommandations de l'OMS et adoptées par l'Algérie.

II. 3. Système de protection social

L'Algérie possède un système de protection sociale qui offre la possibilité aux ménages de faire face financièrement aux conséquences liées aux risques sociaux, les situations de baisse de ressources, la hausse des dépenses et les chocs externes.

Les résultats de l'enquête activité-emploi-chômage, réalisée par l'ONS¹⁷, révèlent que l'Algérie a enregistré une baisse sur le nombre de travailleurs non affiliés à la sécurité sociale durant les dix dernières années, une diminution considérée comme très importante car elle est estimée à 4.7 millions de travailleurs qui représentaient 41.8% de la population active en

¹⁷ONS : Activité, emploi & chômage en mai 2019 / N° 879.

2019. La vulnérabilité de ces personnes, non affiliées à la sécurité sociale, est accentuée du fait qu'ils n'ont pas bénéficié de congés payés par l'Etat durant la crise. Cependant, le gouvernement algérien n'a pas négligé les ménages les plus pauvres en prenant des mesures administratives sur le filet social, notamment avec l'octroi d'une prime de 10 000 DA (en double tranches)¹⁸. L'ensemble des mesures et dispositifs d'aide sociale réalisée par le secteur de la solidarité ont été bien maintenus depuis l'apparition de la crise de la COVID-19, comme les allocations forfaitaires de solidarité et allocations pour personnes en situation de handicap.

Conclusion

La crise de la COVID-19 est considérée comme une crise sanitaire doublée d'une crise conjoncturelle et structurelle de l'économie mondiale, avec l'émergence d'une crise économique appelée « Le grand confinement ». Cependant, toute crise économique, monétaire ou financière peut avoir des répercussions considérables sur le secteur bancaire d'un pays en particulier, et sur le marché interbancaire mondial, en général.

Le système bancaire Algérien, à l'instar des autres systèmes bancaires, n'a pas pu échapper aux effets négatifs de cette crise, avec la confrontation au problème de liquidité causé par la baisse des revenus des hydrocarbures et au problème de la rentabilité causée par le confinement. Les banques algériennes ont de plus en plus de difficultés à satisfaire la demande du marché, ce qui a entraîné une situation inquiétante pour les autorités algériennes.

¹⁸<http://www.aps.dz/societe/104199-solidarite-ramadhan-22-milliards-de-da-en-faveur-de-plus-de-2-millions-de-familles>, Consulté le 16/05/2022.

Chapitre 03

L'impact de la COVID-19 sur l'activité bancaire : cas des banques de la ville de Bejaia

Introduction

Dans ce chapitre, nous allons présenter le cas pratique de notre mémoire, et nous allons analyser les réponses que nous avons recueillies de notre questionnaire. On commence par la méthodologie de recherche, puis on souligne les différentes difficultés qu'on a dû faire face durant notre recherche. Ainsi, on va présenter les modalités d'approche, les outils utilisés, et enfin nous essaierons d'apporter des réponses à notre problématique.

En somme, l'objectif de ce chapitre est d'analyser les réponses recueillies auprès des banques de la ville de Bejaia et vérifier la validation des hypothèses qu'on a proposées.

Section 01 : Méthodologie de travail

I. La méthodologie de recherche

On va présenter notre enquête de terrain menée auprès des banques de la ville de Bejaia, dans le but de mieux comprendre notre problématique principale sur l'Impact de la COVID-19 sur l'Activité bancaire.

L'objectif de notre enquête est de soustraire les facteurs qui expliquent et éclairent notre problématique.

II. Les outils utilisés

Durant notre enquête de recherche, on a eu recours à deux types d'outils afin d'avoir des informations et des réponses à notre problématique principale. On a distribué des questionnaires sur les banques de la ville de Bejaia, et puis on a utilisé le logiciel SPHINX Plus pour traiter et filtrer les réponses rendues, pour enfin avoir des résultats et tirer des conclusions concernant notre enquête.

II.1. Le questionnaire

II.1.1. Le contenu du questionnaire

Notre questionnaire est composé de 52 questions, ouvertes et fermées, divisé en six (6) parties. La première porte sur des questions générales relatives à la banque, puis des questions liées aux personnes qui ont rempli le questionnaire (facultatif), ensuite des questions liées à la crise sanitaire COVID-19. La quatrième partie est relative à la technologie bancaire ; l'avant dernière partie porte sur le réseau informatique de la banque, alors que la dernière partie présente des questions de clôture.

II. 1.2. Les échantillons

Dans notre étude, on a utilisé 16 échantillons représentant 16 banques toutes situées au niveau de la ville de Bejaia, dont six (6) banques privées et dix (10) banques publiques qui sont comme suit :

- Les banques publiques : BNA, CPA, BADR, BEA, BDL, CNEP.
- Les banques privées : ABC Bank, Al Baraka, Al Salam Bank, BNP Paribas, FransaBank El djazair, Gulf Bank Algeria, Housing Bank Algeria, Natexis Algérie, Société générale Algérie, Trust.

Figure N°09: Le statut des banques questionnées

Noms et Types des Banques			
	privée	publique	Total
ABC Bank	1	0	1
AL BARAKA	1	0	1
AL SALAMBANK	1	0	1
BADR Bank	0	1	1
BDL	0	1	1
BEA	0	1	1
BNA	0	1	1
BNP PARIBAS	0	1	1
CNEP Banque	1	0	1
CPA Banque	0	1	1
FRANSABANK EL DJAZAÏR	0	1	1
GULF Bank Alegria	1	0	1
HOUSING BANK for Trade and Finance ALGERIA	1	0	1
NATEXIS Algérie	1	0	1
Société Générale Algérie	1	0	1
TRUST	1	0	1
Total	10	6	16

Source : Réalisée d'après notre enquête de terrain

II.2. Le logiciel

II. 2.1 Présentation du logiciel

Sphinx est une société française d'édition de solutions d'enquêtes et d'analyse de données, de prestation de service et de formation, elle est créée en 1985, Le. Ce logiciel tourne autour de quatre (4) grandes étapes de réalisation d'une enquête, présentées dans la figure ci-dessous :

Figure N°10 : Les étapes de réalisation d'une enquête sur le logiciel Sphinx.



Source : Guide d'utilisation du logiciel SPHINX - HELMO.

En fait, Sphinx est composé d'une série de 3 logiciels qui sont comme suit :

- Le **Sphinx Primo** : il permet de concevoir un questionnaire, de saisir et dépouiller les réponses et d'explorer les données enregistrées.
- Le **Sphinx Plus**: il offre les mêmes fonctionnalités que "Primo", mais intègre des techniques d'analyse multidimensionnelle plus avancées (analyse factorielle, typologie, etc.) et permet d'analyser tout fichier contenant des nombres et/ou du texte, quel que soit son origine.
- Le **Sphinx Lexical** : il permet d'enrichir les possibilités d'analyse lexicale et de contenu existantes dans "Primo" ou "Plus" (traitement des questions ouvertes, des interviews non directives ou de tout autre texte quelle que soit son origine).

II. 2.2 Mode de fonctionnement du logiciel

La présentation de ces fonctions de base est structurée en fonction des différentes tâches que doit accomplir un chargé d'étude au fur et à mesure de l'avancement d'une enquête¹⁹ :

Figure N°11: Étape n° 1 : Créer une nouvelle enquête, rédiger un questionnaire et l'imprimer



¹⁹ <https://www.helmo.be/Documents/Transversal/Services-transversaux/Service-qualite/Sphinx-crA%C2%A9ation-et-mise-en-ligne-d-un-questionnai.aspx>, consulté le 17 mars 2022 ;

Figure N°12 : Étape n° 2 : Saisir les réponses obtenues lors de l'enquête sur le terrain

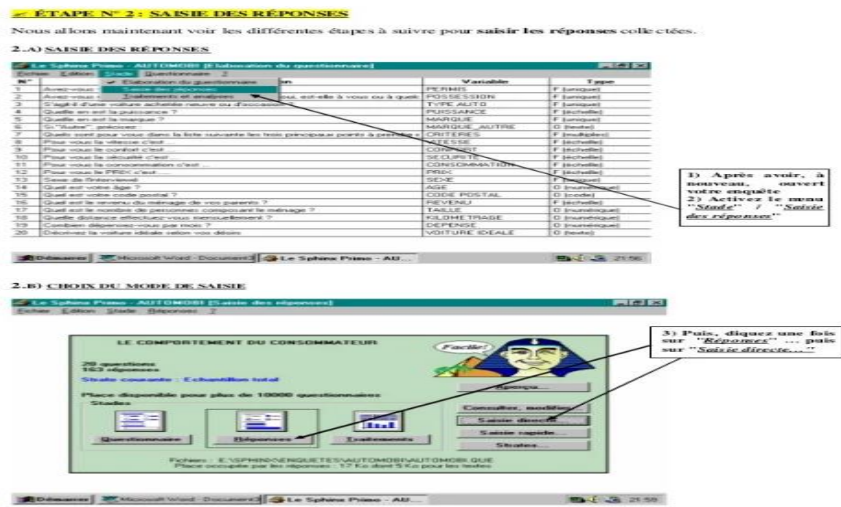


Figure N°13 : Étape n° 3 : Traitement, analyse et impression d'un tableau à plat

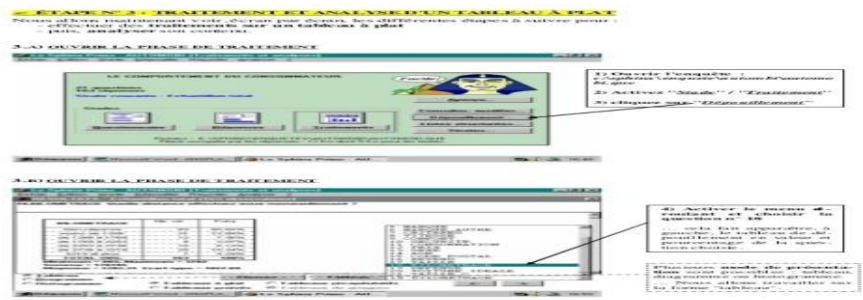


Figure N°14 : Étape n° 4 : Traitement, analyse et impression d'un tableau croisé

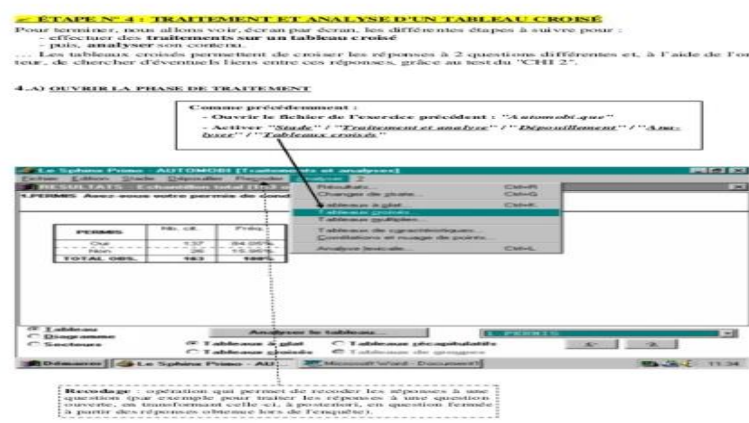


Figure N°15 : Conclusion : Les trois modules de base de Sphinx

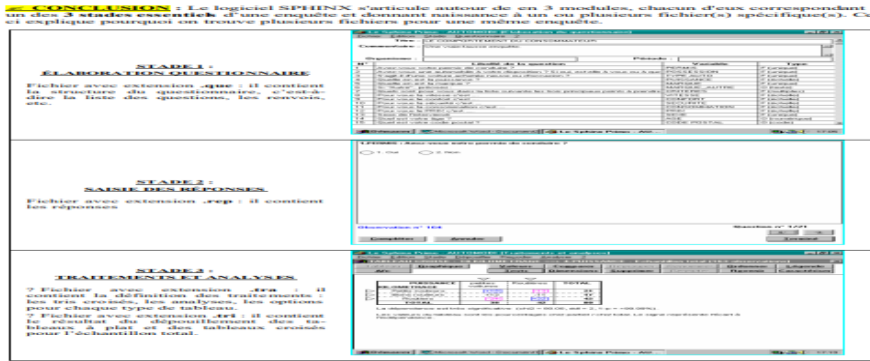


Figure N°16 : Annexe A : Les menus de base de Sphinx

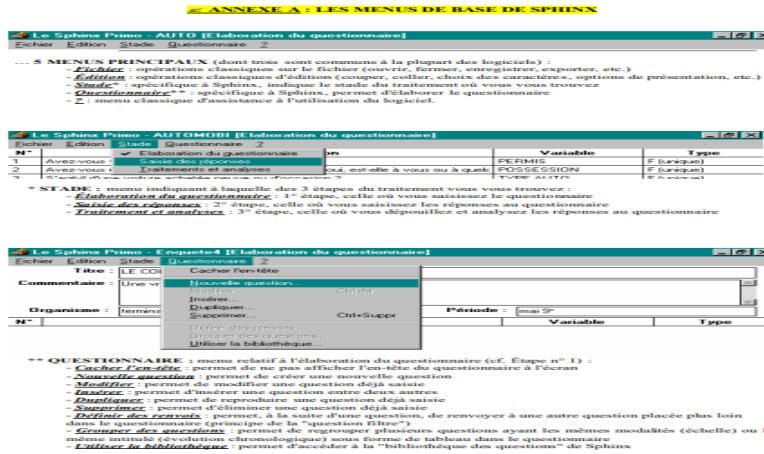


Figure N°17 : Annexe B : Réponses aux questions d'auto-évaluation

ANNEXE B : RÉPONSES AUX QUESTION D'AUTO-ÉVALUATION

1^{er} ÉTAPE : RÉPONSES AUX QUESTIONS DU TABLEAU 1.K

QUESTIONS	RÉPONSES
Tous les fichiers Word ont une extension ".doc" (exemple lettre.doc) ... Quelle est l'extension des fichiers "questionnaires" de Sphinx ?	".qna"
L'écran de l'étape 1.E nous montre l'ensemble des questions obligées... Comment faire si je veux modifier une de ces questions ?	Activer le menu "questionnaire" / "modifier"
À l'étape 1.E, il est indiqué que les infos du haut de la page forment l'en-tête. Or, en 1.F cet en-tête n'apparaît plus sur l'écran... Comment fait-on cela ?	activer le menu "questionnaire" / "en-tête à droite"
Dans le menu "questionnaire" apparaît le sous-menu "utiliser la bibliothèque". Quelle est la fonction de ce dernier menu ?	Propose questions qui reviennent fréquemment dans enquêtes.

2^o ÉTAPE : RÉPONSES AUX QUESTIONS DU TABLEAU 2.D

QUESTIONS	RÉPONSES
Quels sont les menus à activer pour personnaliser l'impression du questionnaire ?	Activer le menu "Éditer" / "Impression" / "Option"
Quelle est la procédure à suivre pour saisir les réponses ?	Activer le menu "Stade" puis : "Saisie des réponses" / "saisie directe" ou "Saisie rapide"
À l'étape 2.E on peut remarquer qu'il existe deux modes de saisie : "Saisie directe" et "Saisie rapide". Quelles sont leurs caractéristiques à chacune ?	Saisie directe : chaque question est proposée successivement à l'écran. L'entrée des réponses se fait à la souris ou au clavier. Des boutons de commande permettent de valider les réponses. L'enregistrement du questionnaire est automatique après saisie de la dernière question. Saisie rapide : tout le questionnaire est proposé à l'écran dans une liste. La saisie se fait principalement au clavier. Le bouton permet toutefois des saisis directes à une question pour corriger. L'enregistrement est signalé par un bip sonore. Si une erreur de saisie est détectée, un message d'erreur apparaît, le passage à la question suivante est alors impossible.
À l'étape 2.F, en bas à gauche de l'écran, il existe un bouton appelé "Compléter" ... à quoi sert-il ?	Ce bouton permet de compléter le questionnaire avec des non-réponses (l'opération est refusée si un contrôle de saisie obligatoire existe).
Je m'aperçois que j'ai commis une erreur de saisie lors de la frappe. Comment faire pour la corriger ?	Si vous êtes encore dans saisie questionnaire, il suffit de retourner à la question par le biais des flèches (et ou etc). Sinon, cliquez sur "Terminer" / "Réponses" / "Consulter, modifier" / "Mode direct" ou "mode rapide"
Il est possible de saisir les réponses des sondés en plusieurs fois. Cependant quand je reprends ma saisie, comment puis-je savoir le ordre de questionnaires déjà saisis précédemment ?	En regardant l'écran principal (cf. étape 2.E) présentant des informations sur l'état de l'enquête... Cet écran est activé par le menu STADE.

Source des figures (11, 12, 13, 14, 15,16 et 17): Guide d'utilisation du logiciel SPHINX - HELMO

III. Les difficultés rencontrées

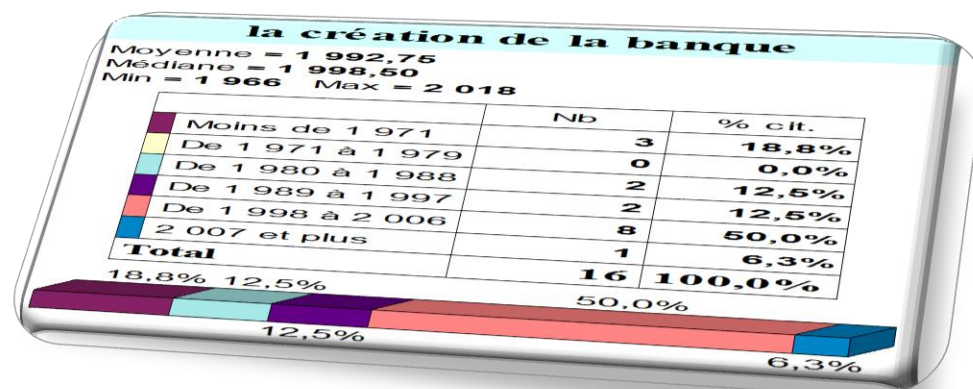
Au cours de la réalisation de notre travail de recherche, on a rencontré des difficultés concernant l'obtention de l'accord de stage dans un organisme d'accueil. On a essayé de trouver un établissement bancaire pour nous accueillir, dans l'objectif de développer et approfondir notre recherche, en obtenant des informations plus fiables et plus concrètes et d'assister aux fonctions qui se déroulent au sein de leur organisme. Cependant, on s'est déplacé dans la majorité des agences bancaires situées au niveau de la ville de Bejaia pour les solliciter à accepter notre mise en stage, mais à chaque fois qu'on se présente on reçoit des refus catégoriques sur notre requête. Et pour cela, nous avons opté pour une enquête de terrain via questionnaire.

Section 02 : Etude de cas basée sur notre échantillon : les banques de la ville de Bejaia.

Cette section nous permettra de traiter et d'analyser les différentes réponses collectées auprès de notre échantillon, composé de seize (16) banques.

Les figures présentées dans cette section sont réalisées, après collecte, traitement et analyse des réponses, par le logiciel Sphinx Plus.

Figure N°18 : La date de création des Banques questionnées



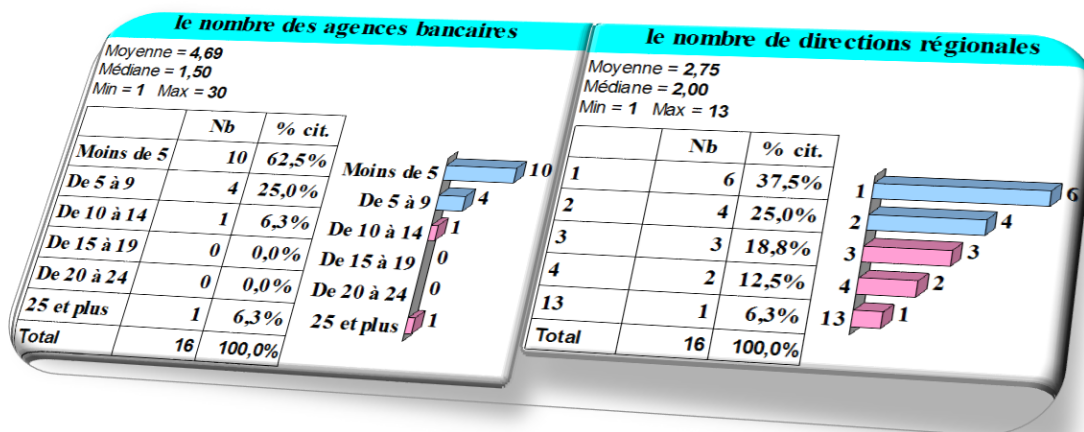
Source : Réalisée d'après le logiciel Sphinx Plus

Selon la figure N°18, le nombre de banque créées avant 1970 est de trois (03) : entre 1970 et 1997 on y trouve quatre (04) ; entre 1998 et 2006 on compte huit (08) banques avec le plus

grand pourcentage de 50% de la totalité des banques ; enfin de 2007 jusqu'à aujourd'hui on peut recenser seulement une seule (01) banque créée.

On constate d'après les résultats obtenus ci-dessus, que la majorité de notre échantillon sont des banques anciennes, donc elles possèdent une large expérience dans le domaine.

Figure N°19 : Le nombre d'agences et de directions générales des banques



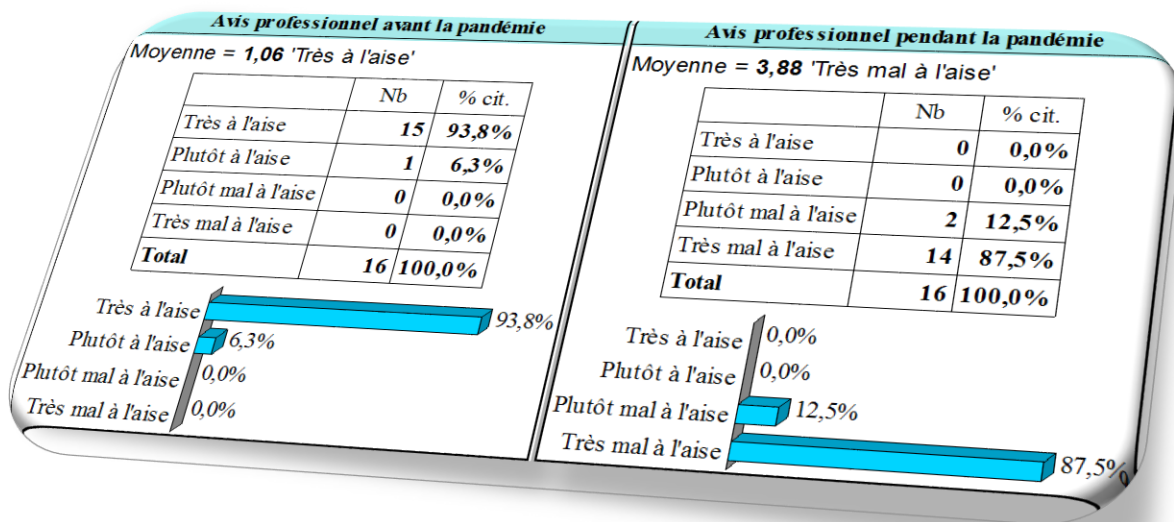
Source : Réalisée d'après le logiciel Sphinx Plus

Selon le tableau présenté dans la figure 19, on remarque que dix (10) banques de notre échantillon possèdent moins de cinq (05) agences bancaires, et les banques qui restent possèdent plus de cinq (05) agences.

Egalement, on constate que plus de six (06) banques possèdent seulement une seule et unique direction régionale, avec une moyenne de trois (03) directions régionales pour chaque banque, alors qu'une seule banque possède 13 directions régionales.

Donc, on conclue que les banques qui se situent dans la ville de Bejaia sont des banques de taille moyenne selon le nombre de leurs agences.

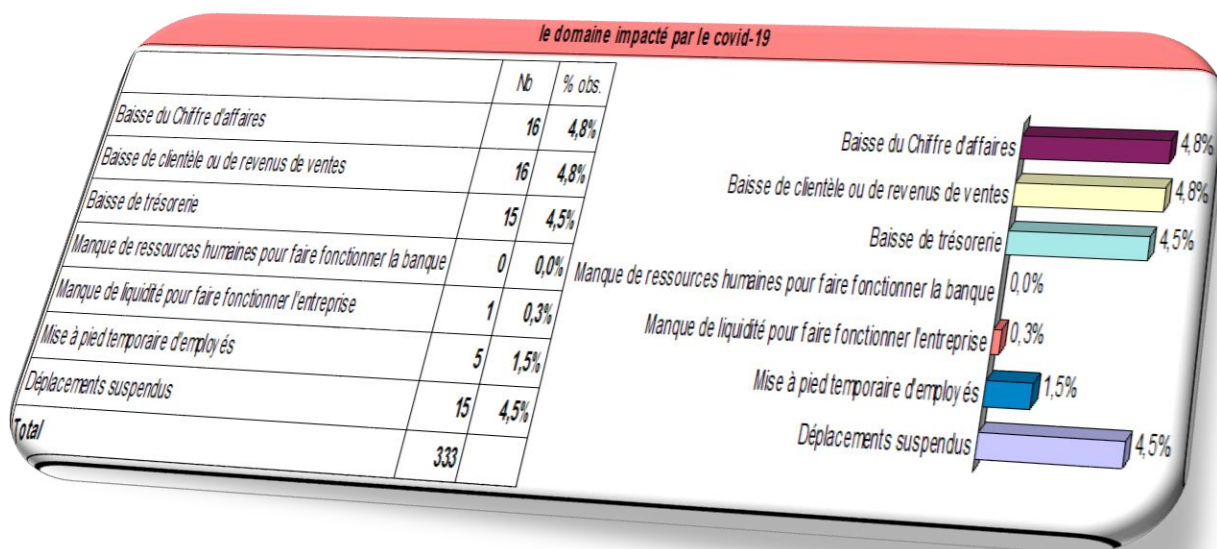
Figure N°20 : L'avis professionnel du personnel avant et pendant la pandémie



Source : Réalisée d'après le logiciel Sphinx Plus

D'après les données de la figure 20, on constate que près de 93.8% du personnel des banques ont répondu qu'ils étaient très à l'aise à leur travail avant l'apparition de cette crise sanitaire du coronavirus. Cependant, 87.5% du personnel ont répondu avoir été très mal à l'aise durant cette pandémie. Ceci nous mène à conclure que la pandémie a eu un impact négatif et significatif direct sur le moral (ou le psychique) des employés de ces banques.

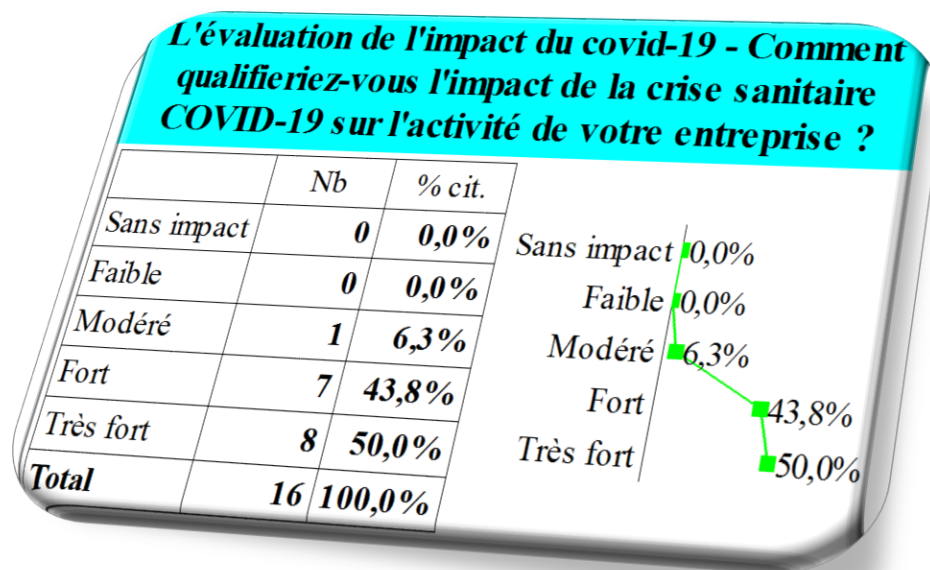
Figure N°21 : La réponse des banques à propos des effets de la COVID-19



Source : Réalisée d'après le logiciel Sphinx Plus

La figure ci-dessus nous renseigne que la COVID-19 a eu des effets négatifs sur la performance des banques, notamment sur affecté : le chiffre d'affaires, la clientèle ou les revenus de ventes, la trésorerie, et les déplacements suspendus. Et seulement (05) cinq banques sont affectées par la mise à pied temporaire d'employés. Donc, on conclue que cette pandémie à frapper d'une manière agressive l'activité des banques avec (04) quatre domaines sur (07) sept.

Figure N°22 : L'évaluation de l'impact de la COVID-19 sur les banques

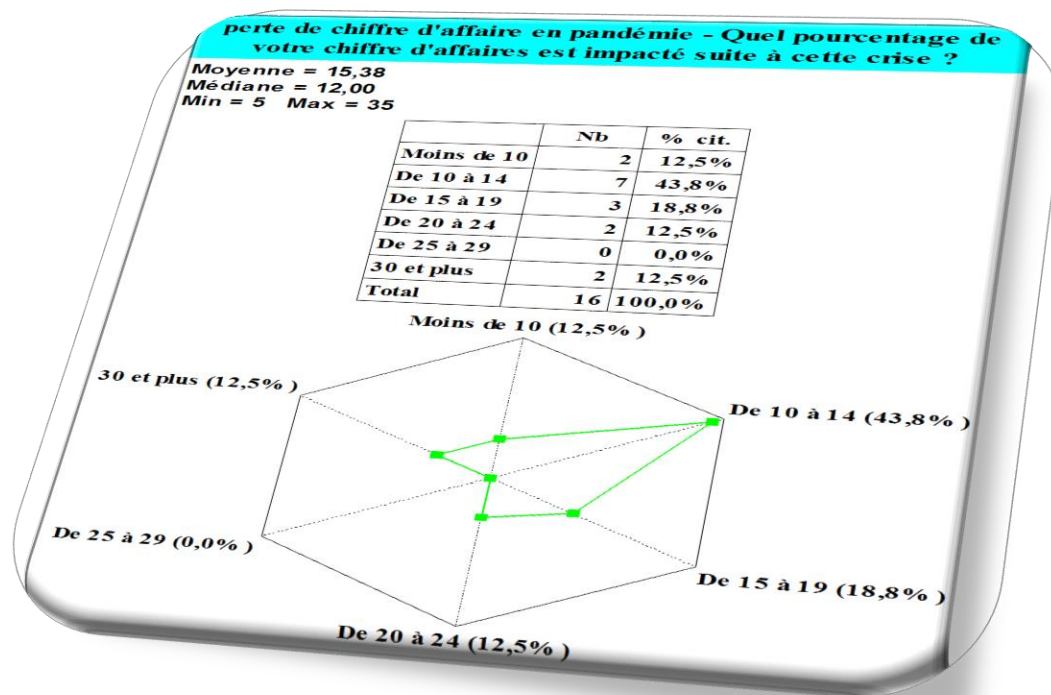


Source : Réalisée d'après le logiciel Sphinx Plus

La figure N°22 nous renseigne que l'impact de la COVID-19 sur les banques questionnées est de très fort degré sur la moitié de notre échantillon, soit 50% de la totalité. Et d'un degré fort sur près de la moitié, soit 43.8% de notre échantillon. Cependant, on constate qu'il n'existe qu'une banque seulement qui a répondu que cet impact est d'un degré modéré. Ces résultats, nous mène à déduire que, dans la moyenne, l'impact de la COVID-19 sur les activités des banques de la ville de Bejaia était fort.

Ce résultat doit être consolidé par la figure suivante relative à la perte du chiffre d'affaires des banques durant la crise de coronavirus.

Figure N°23 : Perte du chiffre d'affaires des banques durant la crise



Source : Réalisée d'après le logiciel Sphinx Plus

D'après la figure N°23, représentant les pertes en chiffre d'affaires enregistré par les banques durant la crise, on constate que deux (02) banques ont enregistré une perte de moins de 10% ; entre 10% et 14% pour presque la moitié de notre échantillon (soit sept banques), et de plus de 15% pour le reste des banques, soit sept (07).

Ces résultats s'expliquent, en partie, par le confinement et l'interdiction des déplacements au niveau national, comme au niveau international, qui ont impliqué la très forte baisse des transactions commerciales et financières réalisées par les agents économiques d'un côté, et par la prudence des banques concernant sa politique d'octroi de crédits qui s'est durcie durant cette crise, du fait de manque de liquidité bancaire, et en économie en général, ce qui les a menés à imposer plus de conditions et de garanties pour les demandeurs de crédits, de l'autre côté.

Ainsi, cette crise de coronavirus a engendré des pertes importantes aux banques de la ville de Bejaia, avec une moyenne de perte de 15.38% du chiffre d'affaires total.

Ce résultat doit être consolidé par la figure suivante relative à la perte du chiffre d'affaires des banques durant la crise de coronavirus.

Figure N°24 : L'effectif des banques avant et durant la COVID-19



Source : Réalisée d'après le logiciel Sphinx Plus

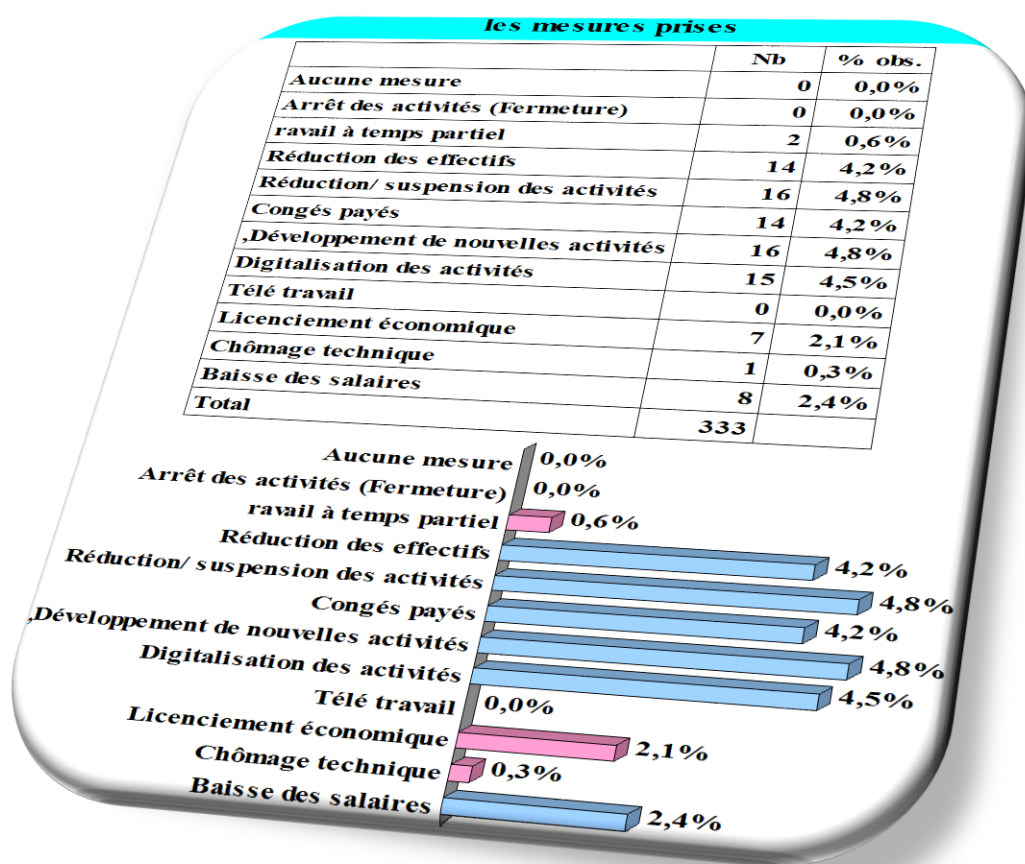
La figure N°24 nous renseigne sur le nombre de postes affectés par la COVID-19, où elle nous présente les effectifs des banques avant, durant, et après la crise.

- On constate que sept (07) banques ont répondu qu'elles ont eu un seul poste affecté, alors que neuf (09) autres banques ont répondu qu'elles n'ont eu que deux (02) postes, ou plus, affectés ;
- Pour le nombre d'effectifs avant la COVID-19, on enregistre une moyenne de 23 employés au niveau de l'ensemble des banques ;
- Pour le nombre d'effectifs durant la COVID-19, on enregistre une moyenne de 23 employés au niveau de l'ensemble des banques ;

- Pour le nombre d'effectifs après la COVID-19, on enregistre la même moyenne que celle qu'on a enregistrée durant le COVID-19, c'est-à-dire 22 employés.

En somme et d'après les résultats obtenus, on considère que l'impact de la COVID-19 sur les effectifs des employés des banques de la ville de Bejaia est légèrement faible .

Figure N°25 : Les mesures prises par les banques durant la crise



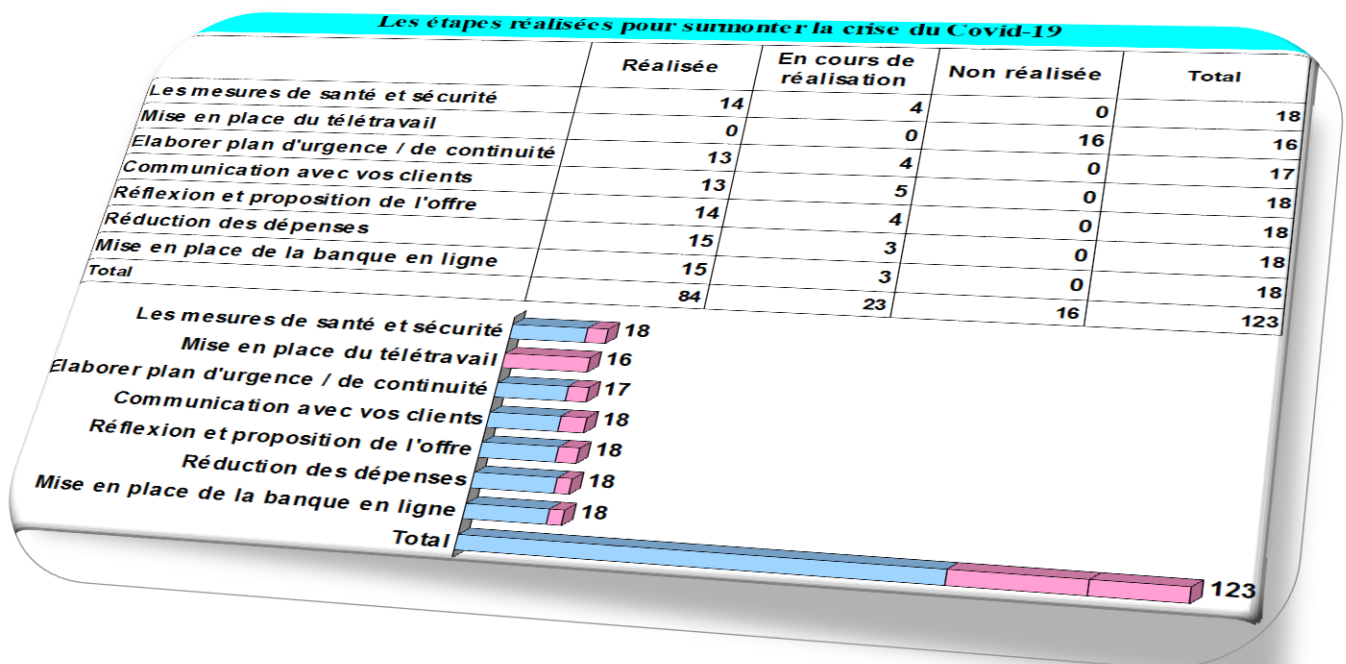
Source : Réalisée d'après le logiciel Sphinx Plus

La figure N° 25 présente les différentes mesures prises par les banques de Bejaia pour lutter contre la crise sanitaire de coronavirus. On trouve ainsi que presque la totalité des banques ont appliqué les mesures suivantes : réduction des effectifs, réduction/suspension des activités, congés payés, développement de nouvelles activités et la digitalisation des activités. On constate également, que sept (07) banques ont opté pour le licenciement économique ;

deux (02) banques ont opté pour le travail à temps partiel et seulement une (01) banque a opté pour le chômage technique ; aucune banque n'a opté pour l'arrêt des activités (fermeture).

Pour résumer, les banques de la ville de Bejaia ont bien réagi à cette crise, en suivant différentes mesures et techniques de travail, ce qui les a épargnées des crises malgré la baisse des activités enregistrée au niveau de la plupart des secteurs.

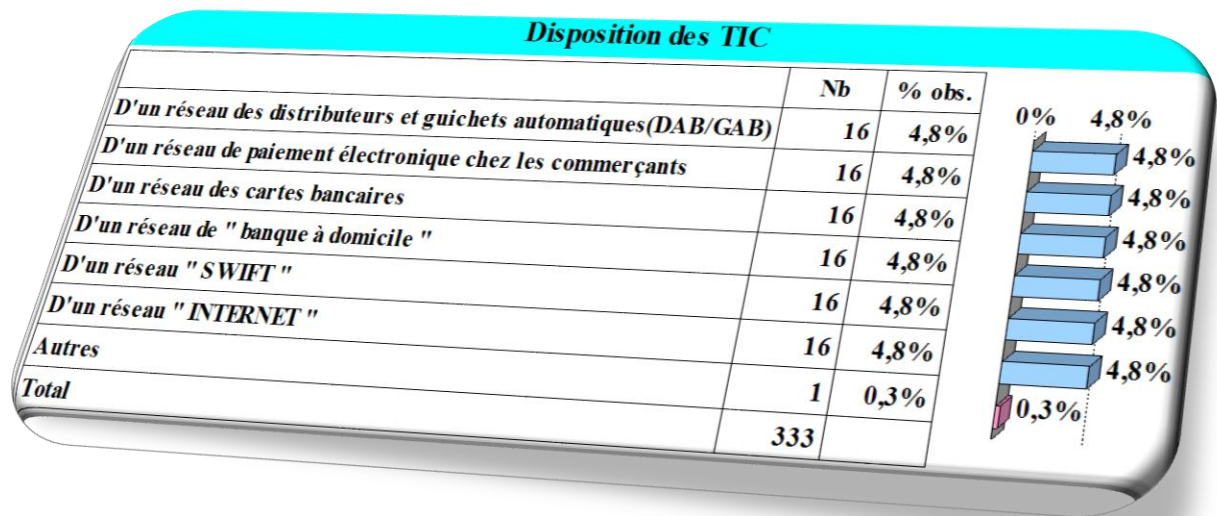
Figure N°26 : Les étapes réalisées par les banques pour faire face à la crise



Source : Réalisée d'après le logiciel Sphinx Plus

La figure N°26 nous permet de constater les différentes procédures réalisées par les banques de la ville de Bejaia, afin de surmonter les effets négatifs de la crise sanitaire. Ainsi, la totalité des banques affirment ne pas procéder à l'étape de mise en place d'un télétravail, alors que toutes les autres étapes sont réalisées ou en cours de réalisation. Ces résultats s'expliquent par le fait que ces banques n'ont pas eu besoin d'un recours à cette technique, soit par manque de culture ou de confiance vis-à-vis de leurs salariés qui pourront déserter leur poste de travail pour quelques heures de la journée et ainsi la baisse de leur productivité.

Figure N°27 : La dispositions des banques en TIC



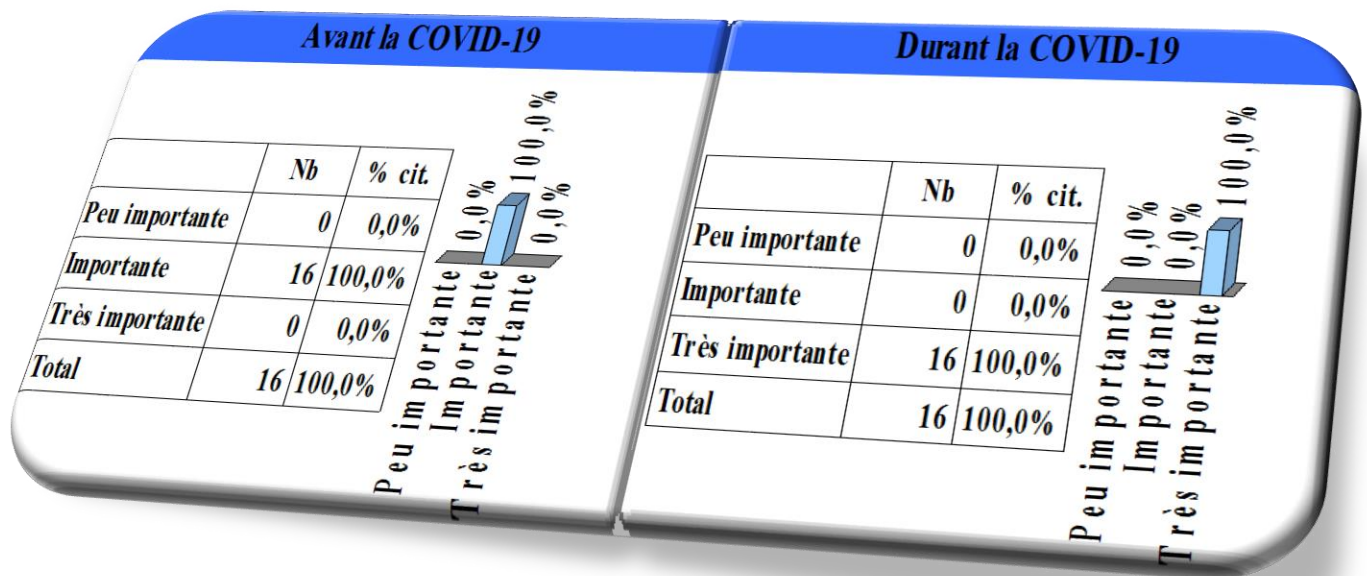
Source : Réalisée d'après le logiciel Sphinx Plus

La figure N°27 nous apprend que toute les banques questionnées (Privées/Publiques) de la ville de Bejaia possèdent :

- Un réseau des distributeurs et guichets automatiques (DAB/GAB) ;
- Un réseau de paiement électronique chez les commerçants ;
- Un réseau de cartes bancaires ;
- Un réseau de " banque à domicile " ;
- Un réseau " SWIFT " ;
- Un réseau " INTERNET ".

Ces résultats nous permettent de d'avancer que les banques de la ville de Bejaia sont bien modernes en matière de technologie bancaire.

Figure N°28 : L'importance de l'introduction de nouvelles technologies sur votre productivité



Source : Réalisée d'après le logiciel Sphinx Plus

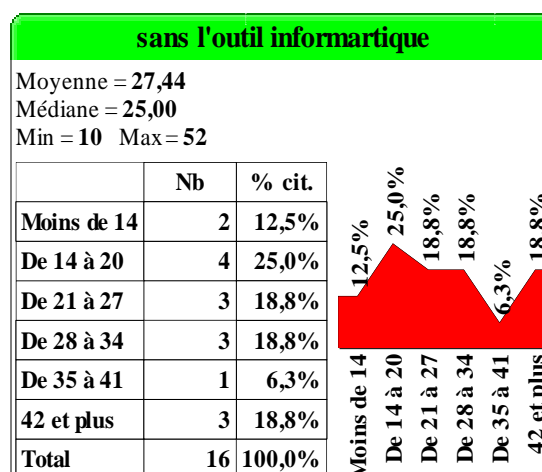
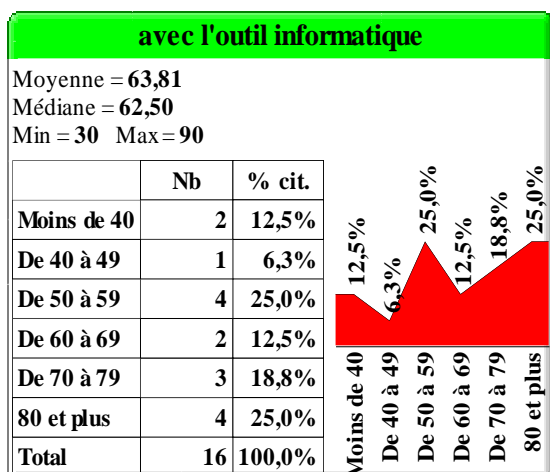
La figure N°28 représente l'importance d'introduire de nouvelles technologies au sein des banques de la ville de Bejaia avant et durant la crise COVID-19 :

- **Avant la crise :** Toutes les banques ont répondu que l'introduction de ces nouvelles technologies représente un facteur « Important ».
- **Durant la crise :** Toutes les banques ont répondu que l'introduction de ces nouvelles technologies représente un facteur « Très important ».

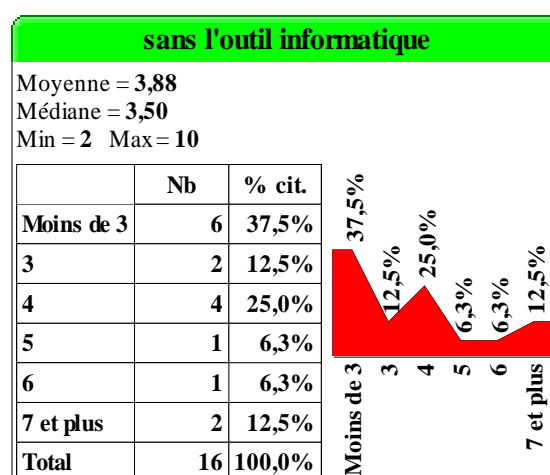
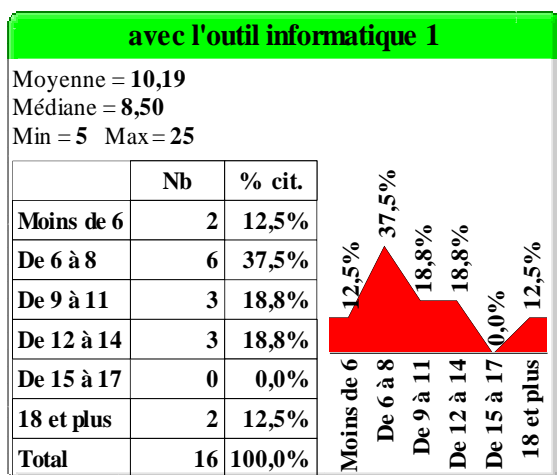
Grâce à ces résultats, on déduit que l'importance des nouvelles technologies bancaire a augmenté au regard des banques de la ville de Bejaia, au moment de la crise de coronavirus, en passant d'importantes à très importantes

Figure N°29, 30 31,32 : Le nombre moyen d'opérations effectuées par jour avant et après la crise

AVANT LA CRISE



APRES LA CRISE



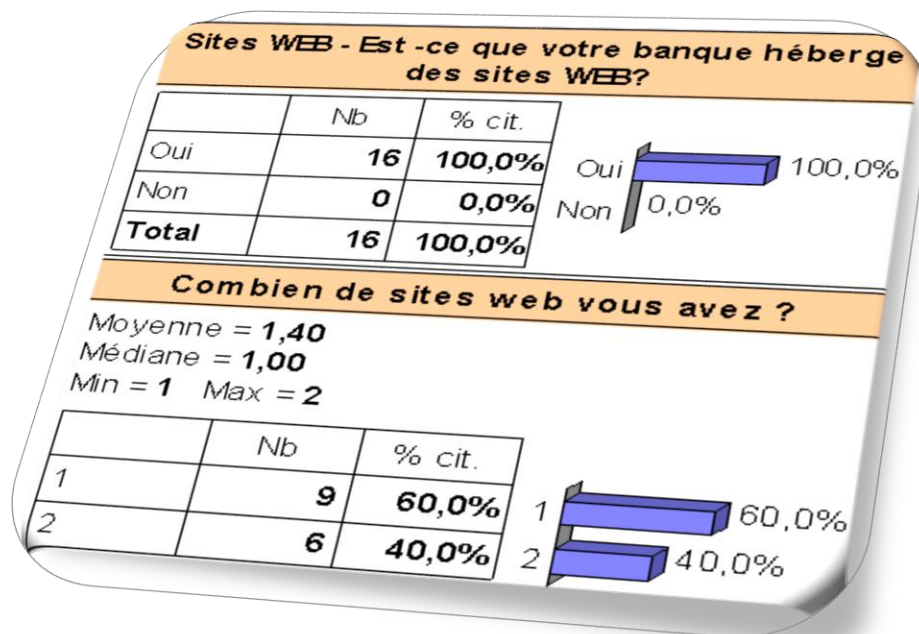
Source : Réalisées d'après le logiciel Sphinx Plus

Les figures N°29, 30, 31,32 montrent le nombre d'opérations effectuées par les banques de la ville de Bejaia avec/sans outil informatique et avant/durant la crise sanitaire en 24h, les résultats obtenus montrent que :

- La moyenne des opérations effectuées avant la COVID-19, **avec** l'outil informatique, est de (64) opérations par jour ;
- La moyenne des opérations effectuées avant la COVID-19, **sans** l'outil informatique, est de (27) opérations par jour ;
- La moyenne des opérations effectuées durant la COVID-19, **avec** l'outil informatique, est de (10) opérations par jour ;
- La moyenne des opérations effectuées durant la COVID-19, **sans** l'outil informatique, est de (4) opérations par jour.

Pour résumer, nous observons que les opérations effectuées par les banques de ville de Bejaia en 24h (avec/sans outil informatique) ont beaucoup diminué depuis l'apparition du COVID-19. Ce résultat s'explique par les mesures de confinement et la suspension des déplacements des agents économiques, ménages et entreprises, prises par les autorités pour contenir les effets négatifs de cette pandémie sur la santé publique.

Figures N°33 : Les Sites web des banques

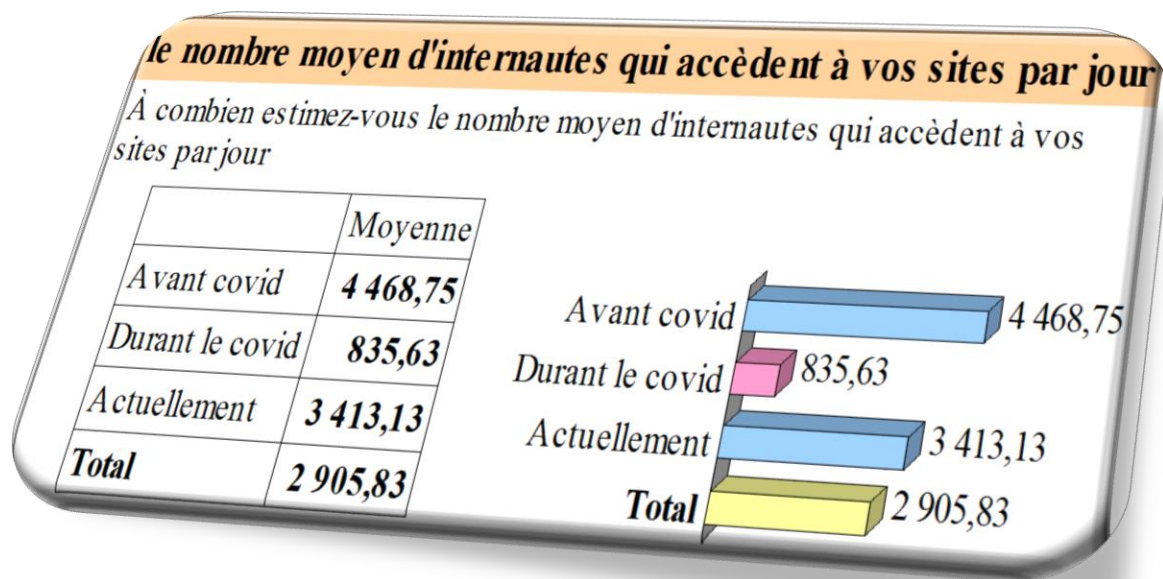


Source : Réalisée d'après le logiciel Sphinx Plus

La figure N°33 nous met en évidence que la totalité des banques de la ville de Bejaia (privées/publiques) possèdent des sites Web, avec 60% des banques possédant un seul site

Web, et 40% possédant deux sites Web. Ceci est logique du fait que ces sites permettent aux banques de faire connaître leurs produits, services, et autres informations de marketing pour attirer plus de clientèles.

Figures N°34 : Le nombre moyen d'internautes qui visitent les sites Web des banques par jour



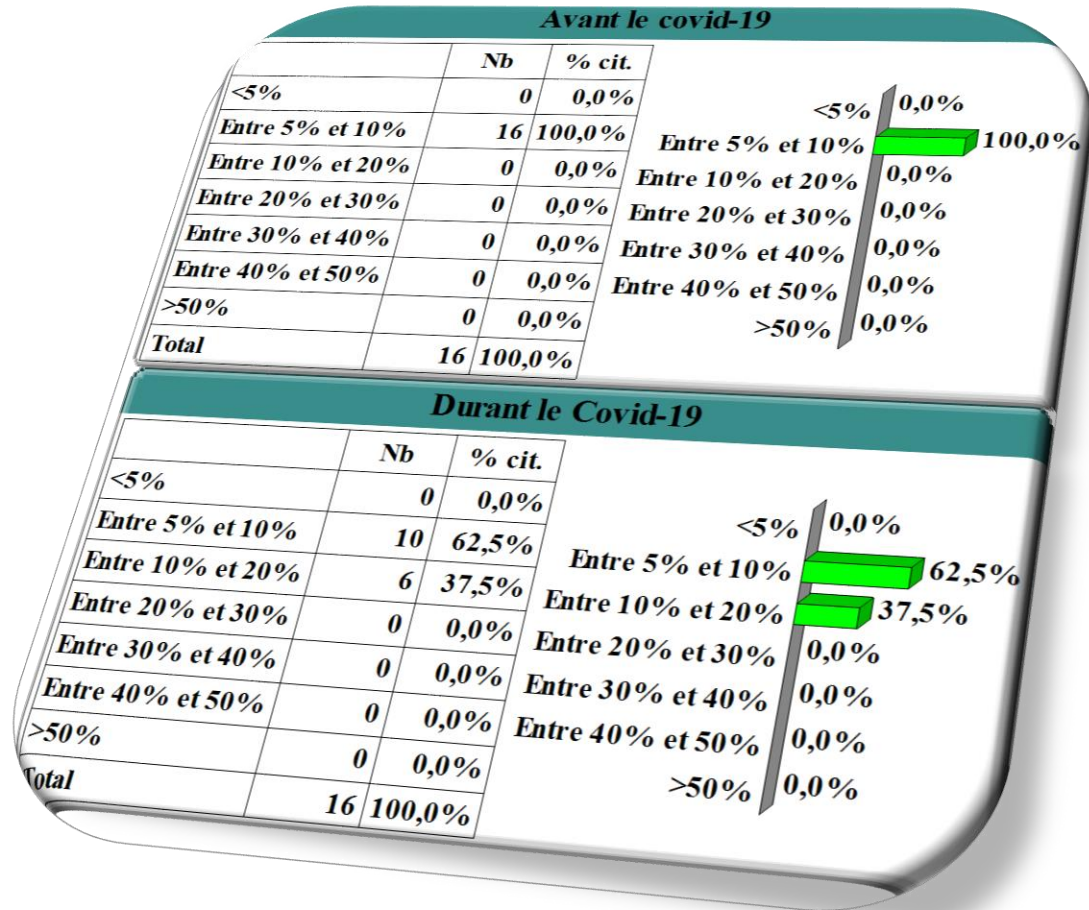
Source : Réalisée d'après le logiciel Sphinx Plus

La figure N°34 nous informe du nombre moyen d'internautes qui visitent les sites web des banques de la ville de Bejaia en 24h, les résultats obtenus sont les suivants :

- **Avant** le COVID-19, une moyenne de 4469 visiteurs par jour est enregistrée au niveau de tous les sites web des banques ;
- **Durant** le COVID-19, une moyenne de 836 visiteurs par jour est enregistrée au niveau de tous les sites web des banques ;
- **Actuellement**, une moyenne de 3413 visiteurs par jour est enregistrée au niveau de tous les sites web des banques.

Ainsi, on peut déduire qu'avec l'apparition de cette crise, le nombre d'internautes qui accèdent aux sites internet des banques a énormément diminué, on peut considérer ça comme un impact très négatif pour ces banques.

Figure N° 35 : Le budget spécialisé par les banques pour les technologies bancaires



Source : Réalisée d'après le logiciel Sphinx Plus

La figure N°35 représente le pourcentage du budget dédié pour les technologies bancaires avant et pendant la crise sanitaire du coronavirus par les banques de la ville de Bejaia, les résultats obtenus sont les suivants :

- **Avant** la COVID-19, la totalité des banques ont spécifié un pourcentage de 5% à 10% de leur budget total ;.
- **Durant** la COVID-19, (10) dix banques ont consacré un pourcentage de 5% à 10% de leur budget total. Cependant, les (06) six autres banques restantes ont spécifié un pourcentage de 10% à 20% de leurs budgets totaux.

D'après ces données, on déduit que la crise du coronavirus a obligé certaines banques (06) d'augmenter le pourcentage de leur budget destiné aux technologies bancaires, en passant de la fourchette de [5 à 10] % à la fourchette de [10 à 20] %.

Conclusion

Dans ce chapitre, nous avons tenté d'étudier et d'analyser l'impact de la crise sanitaire liée à la COVID-19 sur les banques de la ville de Bejaia, on s'appuyant sur l'ensemble des résultats issus de notre enquête de terrain.

Le traitement et l'analyse des réponses et données obtenus nous mènent directement à confirmer la deuxième hypothèse formulée au préalable, à savoir « Le secteur bancaire Algérien à été touché et impacté de manière négative par la pandémie du coronavirus »,

De l'autre côté, il est nécessaire de rappeler que le recours aux TIC dans le secteur bancaire de la wilaya de Bejaia s'est beaucoup amélioré et développé, avec l'apport technologique et l'apparition de nouvelles techniques de travail.

CONCLUSION GENERALE

Conclusion Générale

La présentation de la pandémie du coronavirus constitue un évènement non anticipé, ce qui a engendré une forte perturbation sur l'activité économique au niveau international.

Comme la plupart des pays du monde, l'Algérie a subi de fortes perturbations sur le plan économique, social et sur d'autres secteurs d'activité, suite à cette pandémie.

L'objectif de ce mémoire est de fournir un aperçu des effets de la pandémie sur l'activité économique du pays, et plus précisément sur le secteur bancaire Algérien.

Le renforcement de la structure économique et financière du pays devra passer obligatoirement par la consolidation de l'appareil productif du pays et la diminution de la dépendance de l'économie au secteur des hydrocarbures, qui est considéré comme une source importante et majeur d'une faiblesse permanente sociale et économique.

La deuxième source de faiblesse, qu'on peut signaler, est celle relative aux bouleversements qui affectent l'attitude des agents économiques suite à la diffusion de ce virus COVID-19. Cette dernière installe un climat d'incertitude sur l'espace économique.

Ainsi, plusieurs dysfonctionnements remarquables sont enregistrés depuis la manifestation de cette pandémie en Algérie, et qui a touché la quasi-totalité de ses secteurs d'activité économique avec une ampleur différente.

En effet, la diminution générale de l'activité productive et la dégradation du revenu sont les conséquences inévitables de diffusion de la pandémie. En plus, la demande des produits alimentaires a enregistré une hausse brusque et la baisse de la demande sur les produits manufacturiers ce qui provoque la déstabilisation du marché des biens et services. A cet effet, les autorités et les pouvoirs publics doivent mettre en place et définir les termes d'une stratégie anti-crise, en période de diffusion de la pandémie, en mettant en place et en œuvre des mécanismes qui permettront de soutenir le pouvoir d'achat et d'ajuster les déséquilibres du marché.

Ce travail nous a mené à détailler l'aspect du système bancaire algérien, son historique et son évolution, et sa capacité de résistance à une crise sanitaire mondiale.

Nous avons donc constaté la vulnérabilité de ce secteur face aux crises et sa faiblesse, et aussi l'inefficacité des mesures de l'Etat qui se trouve dans une position délicate après la baisse des prix des hydrocarbures.

Cependant, l'existence d'un marché parallèle important affaiblit le plan d'action publique et minimise l'efficacité des décisions prises pour soutenir l'économie dans la période de la crise. Donc, l'Etat se trouve dans une situation d'obligation de prise en compte de présence d'un secteur informel sérieux lors de l'établissement des plans publics anti-crisis.

Pour cela, la Banque d'Algérie a établi des allègements et des facilitations afin de soutenir et de préserver la résilience des banques envers les obstacles causés par cette crise sanitaire. Afin que les banques apportent un soutien nécessaire à leurs clientèles, la BA se base sur un engagement de solidarité et un climat de discernement.

Toutefois, certaines banques, n'ont pas bien saisi les règles et les mesures dictées par la BA, et continuent à afficher des situations critiques temporaires, des mesures de recouvrement contraignantes telles que :

- L'application de pénalités de retard sur le paiement des échéances de crédit, permettant ainsi à certaines banques, d'augmenter leur revenu en contradiction avec l'éthique.
- L'émission de saisi arrêts par certaines banques, à l'encontre de leur clientèle en difficulté de remboursement de crédit.

Pour conclure, on peut considérer la crise du coronavirus comme une arme à double tranchant, malgré ses effets néfastes et négatifs sur la majorité des secteurs au niveau mondial, mais elle a aussi engendré des effets positifs sur d'autres secteurs, tel le développement de télétravail sur la majorité des entreprises.

En somme, cette pandémie va marquer l'histoire de l'humanité, car elle a pu bloquer le monde entier avec le confinement qui a touché presque toutes la population mondiale. A partir de cela, on peut conclure que malgré le développement de la science et des plus récentes technologies, ce monde reste si fragile et si faible devant ce micro virus qui a pu bouleverser tout son fonctionnement.



Bibliographie



I. Ouvrages

1. AYAD R., ALI A.S., BELARBI Y. & Al., (2020). *Covid-19 in the Mediterranean and Africa: Diagnosis, Policy Responses, Preliminary Assessment and Way Forward*. EMEA-EMNES Studies, London.
2. BEITONE Alain, DOLLO Chrintine, GUIDONi Jean-Pierre et LE GARDEZ Alain, (1991). *Dictionnaire des sciences économique*, Pris.
3. BENHALIMA Ammour, (1996), *Le système bancaire algérien*, édition DAHLAB, Alger.
4. MANSOURI Mansour, (2006). *Système et pratique bancaire en Algérie*, éd Houma, Alger.
5. NAAS Abdelkrim, (2003). *Le système bancaire Algérien : de la décolonisation à l'économie de marché*, édition INAS, Paris.

II. Articles

1. ABOURA Amira & CHAHIDI Mohamed, (2017). « Le système bancaire algérien : Evolution historique, libéralisation du secteur et défis de modernisation », revue d'économie et de management, Volume 1, Numéro 2, Pages 1-18, Université d'Adrar.
2. MOUFFOK NACER-EDDINE, (2020). « Impact du Coronavirus sur l'activité bancaire en Algérie : étude par enquête de terrain auprès des banques de la wilaya de Bejaia », revue Développement des ressources humaines, Vol 16, Numéro 3, Sétif 2.

III. Mémoires et Thèses

1. BENHAMOUDA Youcef, KHELIFA Hadj. (2021) Etude du comportement de l'individu Algérien face à la pandémie COVID-19 : approche par l'économie de la prévention. Université de Mostaganem.
2. HIDEUR Nasser, (2020). Le secteur bancaire Algérien face aux répercussions et aux défis de la crise du COVID-19.

IV. Site Internet

1. <http://www.senat.fr/ga/ga37/ga379.html>.
2. <https://www.asjp.cerist.dz/en/downArticle/515/1/2/81886>.
3. https://www.bank-of-algeria.dz/html/present_histoire.htm.
4. <https://www.afro.who.int/fr/node/12355#:~:text=L'OMS%20recommande%207%20conseils,puis%20lavez%20vous%20les%20mains>.

5. https://fr.wikipedia.org/wiki/Pand%C3%A9mie_de_Covid-19_par_pays_et_territoire.
6. <https://www.imf.org>
7. <https://www.tf1info.fr/international/coronavirus-le-grand-confinement-la-crise-de-2020-du-covid-19-a-desormais-un-nom-2151154.html>.
8. <http://french.peopledaily.com.cn/Economie/n3/2020/0430/c31355-9685693.html>.
9. <https://www.cairn.info/revue-de-l-ofce-2020-2-page-59.htm>
10. <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-02888395/document>
11. <https://www.lafinancepourtous.com/2021/01/18/pandemie-de-covid-19-perde-de-plus-de-10-000-milliards-de-dollars-pour-leconomie-mondiale>
12. <https://www.banquemoniale.org/fr/topic/poverty/overview>
13. <https://www.echoroukonline.com/coronavirus-un-cas-confirme-positif-en-algerie>
14. <https://www.asjp.cerist.dz/en/downArticle/588/5/1/116073>
15. https://www.afro.who.int/sites/default/files/2020-08/Sitrep%20139_07082020.pdf
16. www.asjp.cerist.dz/en/PresentationRevue/588
17. [https://prixdubaril.com/comprendre-petrole-cours-industrie/68884-prix-petrole-chute-lourdement-avril-2020.html#:~:text=En%20avril%202020%2C%20le%20prix%20du%20baril%20de%20p%C3%A9trole%20brut,apr%C3%A8s%20%E2%88%9242%2C7%20%25\)](https://prixdubaril.com/comprendre-petrole-cours-industrie/68884-prix-petrole-chute-lourdement-avril-2020.html#:~:text=En%20avril%202020%2C%20le%20prix%20du%20baril%20de%20p%C3%A9trole%20brut,apr%C3%A8s%20%E2%88%9242%2C7%20%25))
18. <https://www.banquemoniale.org/fr/region/mena/brief/coping-with-a-dual-shock-coronavirus-covid-19-and-oil-prices>
19. <https://www.jeuneafrique.com/1017506/economie/peut-on-encore-sauver-air-algerie/>
20. <http://www.aps.dz/societe/104199-solidarite-ramadhan-22-milliards-de-da-en-faveur-de-plus-de-2-millions-de-familles>.

V. Rapports et journaux

1. Algérie éco, « Toute l'actualité sur l'économie en Algérie ».
2. Algérie Eco, juillet 2020.
3. Analyse rapide de l'impact socio-économique du COVID-19 sur l'Algérie, Nation Unies.
4. Rapport de situation sur l'épidémie du COVID-19 en Algérie. Rapport N°139,08 Aout 2020.
5. Revue de presse du 9 mars 2021. Algérie presse service. Net info.

Liste des Graphiques et Figures

Liste des Graphiques

Graph 1: Evolution du nombre de nouveaux cas aux 30 avril 2020

Graph 2: Evolution du taux d'incidence au 30 avril 2020

Graph 3: Cours du pétrole Brent en Avril 2020

Graph 4 : Effet sommaire de l'effondrement des prix du pétrole

Graph 5 : Evolution du taux de croissance (%) de la Formation Brute de Capital Fixe

Liste des Figures

Figure N°01: Organigramme de la Banque d'Algérie.....

Figure N° 02: Liste des pays les plus affectés par la COVID-19 entre décembre 2019 et avril 2022.....

Figure N° 03: Projection de croissance mondiale (octobre 2020).

Figure N° 04: Projection de croissance par région (juillet 2021).

Figure N°06 : Répartition spatiale du nombre de cas confirmés de COVID-19 par wilaya au 07 Aout 2020 en Algérie.

Figure N°07: Taux d'incidence COVID-19 selon les tranches d'âge en Algérie.

Figure N° 08: Répartition des cas confirmés de COVID-19 par tranche d'âge au 07 Aout 2020 en Algérie.....

Figure N°09: Le statut des banque questionnées.....

Figure N°10 : Les étapes de réalisation d'une enquête sur le logiciel Sphinx.

Figure N°11 : Étape n° 1 : Créer une nouvelle enquête, rédiger un questionnaire et l'imprimer.

Figure N°12 : Étape n° 2 : Saisir les réponses obtenues lors de l'enquête sur le terrain.

- Figure N°13** : Étape n° 3 : Traitement, analyse et impression d'un tableau à plat.
- Figure N°14** : Étape n° 4 : Traitement, analyse et impression d'un tableau croisé.....
- Figure N°15** : Conclusion : Les trois modules de base de Sphinx.....
- Figure N°16** : Annexe A : Les menus de base de Sphinx.....
- Figure N°17** : Annexe B : Réponses aux questions d'auto-évaluation.....
- Figure N°18** : la date de création des Banques questionnées.....
- Figure N°19** : Le nombre d'agences et de directions générales des banques.....
- Figure N°20** : L'avis professionnel du personnel avant et pendant la pandémie.....
- Figure N°21** : la réponse des banques à propos des effets de la COVID-19.....
- Figure N°22**: L'évaluation de l'impact de la COVID-19 sur les banques.....
- Figure N°23** : Perte de chiffre d'affaires des banques durant la crise
- Figure N°24** : L'effectif des banques avant et durant la COVID-19.....
- Figure N°25** : Les mesures prises par les banques durant la crise.....
- Figure N°26** : Les étapes réalisées par les banques pour faire face à la crise.....
- Figure N°27** : La dispositions des banques en TIC.....
- Figure N°28** : L'importance de l'introduction de nouvelles technologies sur votre productivité
- Figure N°29, 30, 31, 32** : Le nombre moyen d'opérations effectuées par jour avant et après la crise.....
- Figures N°33** : Les Sites web des banques.....
- Figures N°34** : le nombre moyen d'internautes qui visitent les sites Web des banques par jour
- Figure N° 35** : Le budget spécialisé par les banques pour les technologies bancaires.....

Table de matières

Remerciements

Dédicaces

Liste d'abréviations

Sommaire

Introduction générale.....01

Chapitre1 : Le Système Bancaire Algérien et la conception de la covid-19.....05

Introduction.....06

Section1: Présentation de la banque d'Algérie et structure du système bancaire Algérien.05

I. La structure du Système Bancaire Algérien.....06

I. 1. Les mutations du secteur bancaire algérien.....06

I. 2.Les acteurs du système bancaire algérien.....07

I. 2.1. La Banque d'Algérie07

I. 2.2 Le Conseil de la Monnaie et du Crédit (CMC).....09

I. 2.3 Les banques et les établissements financiers.....10

II. Présentation de la banque d'Algérie.....11

II. 1. Histoire de la banque.....11

II. 2. Organigramme de la Banque d'Algérie.....12

Section 02 : Cadre conceptuel sur la COVID-19.....13

I. Généralités sur la Covid-19.....13

I. 1. Définition de la covid-19.....13

I. 2. Covid-19 en tant que pandémie.....14

I. 3. Les variant et les formes du Covid-19.....15

I. 4. Les vaccins contre la Covid-19.....16

II. Un aperçu sur les effets du covid-19.....17

II. 1. Pandémie de Covid-19 par pays et territoire.....17

II. 2. Effets de la crise de la Covid-19 sur l'économie mondiale.....18

II. 2.1. La crise économique de 2020 « Le Grand Confinement ».....	20
II. 2.2. Mesures de riposte contre la crise économique liée à la pandémie de Covid-19.....	21
Conclusion	23
Chapitre 02 : L'apparition de la COVID-19 en Algérie et son évolution	24
Introduction	25
Section 01 : le secteur bancaire algérien face aux défis de la crise du covid-19	26
I. Situation épidémiologique en Algérie.....	26
I. 1. Evolution de cas COVID-19 en Algérie.....	26
I. 2. Dispositif de lutte	31
II. Les mesures prises par le système bancaire.....	32
Section 02 : l'impact socio-économique de la pandémie COVID-19 en Algérie	33
I. Impact économique de la pandémie Covid-19	33
I. 1. Etat de l'Economie Algérienne durant la crise du Covid-19.....	33
I. 2. L'impact du COVID-19 sur les entreprises et l'emploi.....	35
II. Impact social de la crise du COVID-19	36
II. 1. COVID-19 et le système de la santé.....	36
II. 2. Protections des populations fragiles	37
II. 3. Système de protection social	37
Conclusion	38
Chapitre 03 : L'impact du COVID-19 sur l'activité bancaire cas de la ville de Bejaïa	39
Introduction	40
Section 01 : Méthodologie de travail	40
I. La méthodologie de recherche.....	40
II. Les outils utilisés.....	40
II.1. Le questionnaire.....	40
II. 1.1. Le contenu du questionnaire.....	40
II. 1.2. Les échantillons.....	41

Table de matières

II.2. Le logiciel	41
II. 2.1 Présentation du logiciel.....	41
II.2.2 Mode de fonctionnement du logiciel	42
III. Les difficultés rencontrées	45
Section 02 : Etude de cas basée sur notre échantillon : Les banques de la ville de Bejaia,.....	45
Conclusion.....	59
Conclusion générale.....	60
Bibliographie.....	63
Liste des figures.....	66
Table de matière.	
Annexes	
Résumé.	

ANNEXES

Annexe N°01 :Instruction N°05-2020 du 06 avril 2020



**INSTRUCTION N°05-2020 DU 06 AVRIL 2020,
PORTANT MESURES EXCEPTIONNELLES D'ALLEGEMENT
DE CERTAINES DISPOSITIONS PRUDENTIELLES APPLICABLES
AUX BANQUES ET ETABLISSEMENTS FINANCIERS**

Article 1^{er} : La présente instruction a pour objet de préciser les mesures exceptionnelles portant allègement de certaines dispositions prudentielles applicables aux banques et établissements financiers, en matière de liquidité, de fonds propres et de classement des créances, au regard de l'incidence de la pandémie du Covid19 qui affecte l'économie mondiale et l'ensemble des secteurs au niveau national.

Article 2 : Le seuil minimum du coefficient de liquidité, fixé par les dispositions de l'article 03 du règlement n°2011-04 du 24 mai 2011 portant identification, mesure, gestion et contrôle du risque de liquidité des banques et des établissements financiers, est ramené à 60%.

Article 3 : Les banques et les établissements financiers sont dispensés de l'obligation de constitution du coussin de sécurité, fixé par les dispositions de l'article 4 du règlement n°2014-01 du 16 février 2014 portant coefficients de solvabilité applicables aux banques et établissements financiers.

Article 4 : A leur discrétion, les banques et les établissements financiers peuvent reporter le paiement des tranches de crédits, arrivant à échéance, ou procéder au rééchelonnement des créances de leur clientèle, ayant été impactée par la conjoncture induite par le Covid19.

Les dispositions de l'article 7 du règlement n°2014-03 du 16 février 2014 relatif au classement et provisionnement des créances et des engagements par signature des banques et établissements financiers, ne produisent pas leur effet sur les créances rééchelonnées au titre de l'alinéa précédent.

Article 5 : Les banques et établissements financiers peuvent consentir de nouveaux crédits à la clientèle ayant bénéficié des mesures de report ou de rééchelonnement visées à l'article 4 ci-dessus.

Article 6 : Les banques et établissements financiers doivent tenir des états détaillés des mesures prises dans le cadre de cette instruction et qui seront mis à la disposition des services concernés de la Banque d'Algérie.

Article 7 : Les dispositions de la présente instruction prennent effet à compter de la date du 1^{er} mars 2020 et s'étendent jusqu'au 30 septembre 2020.

**Le Gouverneur
Aïmene BENABDERRAHMANE**

Annexe N°02 : Questionnaire destiné aux banques de la ville de Bejaia



**Université Abderrahmane Mira de Bejaia Faculté des Sciences
Economiques, Commerciales et
Des Sciences de Gestions.
Département des Sciences Economiques**

QUESTIONNAIRE POUR LES BANQUES



Ce questionnaire vise à démontrer les effets de la covid-19 sur le secteur bancaire à la ville de Bejaia. Il est destiné aux milieux de travail bancaire afin d'assurer la fiabilité des informations requises. Pour cela, Mesdames, Mes sieurs ;

Dans le cadre de la préparation de notre mémoire de fin d'études, nous vous sollicitons de bien vouloir répondre à ce questionnaire car vos réponses sont très essentielles à notre enquête qui a pour but de démontré l'impact de la pandémie du coronavirus sur les banques situées à la ville de Bejaia.

Nous nous engageons et promettons solennellement à n'utiliser vos réponses que dans le cadre de cette recherche envisagée pour la réalisation de notre mémoire de fin de cycle

(Master 2) et nous ne manquerons pas de vous faire part des résultats auxquels nous aboutirons si cela vous intéresse et toutes les données recueillies demeureront confidentielles.

Merci de votre collaboration.

❖ **Questions générales relatives à la banque :**

1. **Quelle est le Nom de la banque ?**

2. **La banque est-elle :1. Privée ? Ou**

que ?

3. **Quel est la date de création de la banque ?**

4. **Quel est l'effectif de la banque ?**

5. **Quel est le nombre d'agences de la banque ?**

6. **Quel est le nombre de directions régionales de la banque ?**

7. **Quel est le capital social de la banque ?**

8. **Quel est la forme juridique de la banque ?**

9. **C'est où le siège social de la banque ?**

10. **C'est quoi le site web de la banque ?**

11. C'est quoi le code de la banque (BIC) ?

❖ **Questions relatives à la personne qui a rempli ce questionnaire :**
(Au choix)

12. Nom et Prénom de la personne :

13. C'est quoi votre fonction dans cette banque ?

14. En quelle année avez-vous commencé à travailler dans cette banque?

15. Qualifiez votre ressenti du point de vue professionnel avant la pandémie Covid-19 :

- Très à l'aise
- Plutôt à l'aise
- Plutôt mal à l'aise
- Très mal à l'aise

16. Qualifiez votre ressenti du point de vue professionnel pendant la pandémie Covid-19 :

- Très à l'aise
- Plutôt à l'aise
- Plutôt mal à l'aise
- Très mal à l'aise

17. Quel est le service où la personne à contacter pour des renseignements complémentaires ?

❖ Questions relatives à la crise sanitaire « covid_19 »

18. La crise sanitaire a-t-elle un impact sur votre banque ?

- Oui
 Non

19. Si, Oui, dans quels domaines :

Baisse du Chiffre d'affaires

Baisse de clientèle ou de revenus de ventes

- Baisse de trésorerie
 Manque de ressources humaines pour faire fonctionner la banque
 Manque de liquidité pour faire fonctionner l'entreprise
 Mise à pied temporaire d'employés

**Déplace
ments
suspendus**

Autre :

20. Comment qualifieriez-vous l'impact de la crise sanitaire COVID-19 sur l'activité de votre entreprise ? *

- Sans impact
 Faible
 Modéré

- Fort
- Très fort

21. Quel pourcentage de votre chiffre d'affaires est impacté (disparu) suite à cette crise ?

22. Est-ce que vous prévoyez une baisse supplémentaire (en %) ?

23. Combien d'emplois ont été affectés actuellement dans votre entreprise par la crise de la COVID-19 ?

24. Quel est votre Effectif total des employés avant la crise du COVID 19 ?

25. Quel est votre Effectif total des employés en 2020 ?

26. Quel est votre Effectif total des employés en 2021 ?

27. Quel sont les mesures immédiates que vous avez prises pour faire face à l'impact du COVID 19 sur les emplois ?

- Aucune mesure.
- Arrêt des activités (Fermeture)
- Travail à temps partiel
- Réduction des effectifs
- Réduction/ suspension des activités
- Congés payés
- Développement de nouvelles activités
- Digitalisation des activités

- Télé travail
- Licenciement économique
- Chômage technique
- Baisse des salaires
- Autre :

28. Parmi les étapes suivantes, lesquelles avez-vous réalisées actuellement pour vous aider à surmonter la crise de la COVID-19?

(Veuillez cocher la case qui correspondant à votre choix)

Les étapes	Réalisée	En cours de réalisation	Non réalisée
Mise en place de mesures de santé et sécurité pour vos employés et clients			
mise en place du télétravail			
Élaboration d'un plan d'urgence / de continuité			
Communication avec vos clients (état de commande, perception des recevables, ...)			
Réflexion et proposition de l'offre de produits et de services			

Réduction des dépenses			
Mise en place de la banque en ligne (E-Banking)			

❖ Question relatives à la technologie bancaire :

29. Disposez-vous dans votre banque?

- D'un réseau des distributeurs et guichets automatiques(DAB/GAB)
- D'un réseau de paiement électronique chez les commerçants
- D'un réseau des cartes bancaires
- D'un réseau de " banque à domicile "
- D'un réseau " SWIFT "
- D'un réseau " INTERNET "
- Autres

Si autres lesquels?

30. Est-ce que votre banque a introduit de nouvelles technologies durant cette COVID 19?

- Oui.
- Non

Si Oui, lesquelles ?

- Introduction de nouveaux équipements informatiques
- Introduction de nouvelles applications informatiques (SGBD, système client-

serveur)

- Réalisation d'un serveur vocal
- Création d'un service télé-compensation
- Mise en place d'un système INTERNET
- Les postes de travail portables
- Autres, à préciser :

31. Ces nouvelles technologies sont?

- La propriété de votre banque toute seule
- Résultent de votre association avec d'autres banques

32. Si elles résultent de votre association avec d'autres banques, pour quelles raisons ?

33. Quel est l'impact de ces nouvelles technologies sur votre mode interne de travail ?

- Rapidité et fiabilité de traitement des opérations
- Amélioration de l'efficacité et de la précision
- Réduction de la contrainte de la présence physique derrière un bureau
- Réduction du risque d'erreurs

Suppression des taches en double

Autres, à préciser :

34. Quelle sont les motivations qui vous ont conduit à introduire de nouvelle technologies au sein de votre banque durant la période de COVID-19?

	Aucun	Peu	Moyenne	Assez	Elevé
Augmenter la part de marché.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Améliorer les échanges avec la clientèle	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Attirer la clientèle étrangère	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Améliorer les échanges interbancaires	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Améliorer les opérations de marché	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

Si autres, à préciser

35. Quelles satisfactions avez-vous retirées de l'introduction de nouvelles technologies au sein de votre banque depuis cette COVID 19?

	Aucune	Peu	Moyenne	Assez	Elevée
Amélioration de la production	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Rapidité de traitement des opérations	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Renforcement de la rentabilité	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Amélioration de la qualité des prestations	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

Fidélisation des clients

36. Quel est l'importance de l'introduction de nouvelles technologies, en tant qu'outil de travail, sur votre productivité, avant et durant la COVID 19 ?

I. Avant la COVID-19

Peu importante. Importante. Très importante.

II. Durant la COVID-19

Peu importante. Importante. Très importante.

37. Peut-on estimer le nombre moyens d'opérations que vous effectuez par jour avant et durant la COVID-19?

I. Avant la COVID-19

Sans l'outil informatique Avec l'outil informatique

II. Durant la COVID-19

Sans l'outil informatique Avec l'outil informatique

38. Est-ce que vous vous êtes facilement adaptés aux mutations technologiques de votre banque ?

Oui Non

-Si Oui, pourquoi ?

-Si Non, qu'avez-vous fait ?

- Séminaire ou stage de perfectionnement
- Cours de formation initié par votre banque
- Apprentissage par la pratique
- Autres à préciser :

39. Pour votre banque, la technologie est vue comme :

- Une charge
- Une ressource stratégique

40. Souhaitez-vous introduire d'autres nouvelles technologies au sein de votre banque suite à la COVID-19 ?

- Oui Non

Si Oui, les quelles ?

41. Pourriez-vous nous indiquer votre opinion personnelle concernant le rôle que joue la technologie au sein de votre banque ?

❖ Question relatives au réseau informatique de la banque

42. Est -ce que votre banque héberge des sites WEB?

Oui. Non.

-Si Oui, combien ?

43. À combien estimez-vous le nombre moyen d'internautes qui accèdent à vos sites par jour :

-Avant cette COVID 19

-Durant la période du COVID 19

-Actuellement

44. Quels sont les objectifs de la création de votre (vos) site(s) internet durant cette période de COVID 19?

(Classez les choix de 1 à 4 selon la priorité en mettant un chiffre dans la bulle)

- Présentation de la banque
- Exposition de nouveaux services dus à la COVID 19
- Publicité et promotion de nouveaux produits
- Faire face au confinement
- Autres

Si autres à préciser

45. Pourquoi utilisez-vous internet?

(Classez les choix de 1 à 8 selon la priorité)

- Pour télécharger des fichiers (documents, rapport...)
- Pour télécharger des logiciels (gratuit ou pas)
- Pour rechercher des informations
- Consultation courrier électronique
- Echange de données avec les coopérants (ou liens avec vos Agences)
- Echange de fichiers avec les clients
- Diminuer les coûts
- La présentation de la banque
- Autres

Si autres, précisez:

46. Votre réseau informatique est-il?

-
-

Centralisé Décentralisé

47. Votre réseau est-il sécurisé ?

Oui Non

Si OUI, comment ?

48. Est-ce que vous contrôlez la performance de votre réseau informatique ?

Oui Non

Si OUI, comment ?

49. Ce contrôle se déroule :

Annuellement Semestriellement
 Trimestriellement Mensuellement
 Autres

Si autre, précisez:

50. Peut-on estimer en pourcentage des investissements, qui sont orientés vers l'informatique et les réseaux, par rapport à votre budget total avant et durant la COVID 19?

I. Avant la COVID 19

- <5% Entre 5% et 10%
- Entre 10% et 20% Entre 20% et 30%
- Entre 30% et 40% Entre 40% et 50%
- >50%

II. Durant la COVID 19

- <5% Entre 5% et 10%
- Entre 10% et 20% Entre 20% et 30%
- Entre 30% et 40% Entre 40% et 50%
- >50%

❖ Question de clôture.

51. Quels sont les changements ayant affectés le plus l'activité de votre banque durant la COVID-19?

(Veuillez les classer par ordre d'importance de 1 à 5)

- Développement technologique
- Intensification de la concurrence
- Changement des comportements des clients
- Nouvelles réglementations bancaires
- Apparition des nouveaux produits
- Autre

Si autre, précisez:

52. Lesquelles de ces opérations seriez-vous prêt(e) à faire en ligne/à distance (Veuillez les classer par ordre d'importance de 1 à 6)?

- Dépôts de chèques
-

Ouverture de compte

- Virements**
- Souscription d'un produit bancaire**
- Rendez-vous avec votre conseiller de clientèle**
- Aucune**
- Autre**

Si autre, précisez:

Résumé

La crise sanitaire du coronavirus ne s'est pas arrêtée uniquement sur le secteur de la santé, mais elle a également impacté d'autres secteurs importants en Algérie, tel que le secteur bancaire. Pour contenir les effets négatifs de cette pandémie, des mesures sanitaires strictes ont été mises en place par les autorités Algériennes, ce qui a engendré une baisse de l'activité économique et donc une forte baisse des revenus des banques. Ce mémoire a pour but d'expliquer l'impact de la COVID-19 sur l'activité bancaire en Algérie en focalisant notre étude sur la ville de Bejaïa.

Les résultats de notre travail, montrent que la COVID-19 a engendré des effets importants sur les activités bancaires. L'Algérie a pris des mesures pour maîtriser la situation et pour surmonter la crise et essaie de soutenir d'avantage ce secteur.

Mots clés : COVID-19, L'activité bancaire, la ville de Bejaïa.

Abstract

The coronavirus health crisis did not stop only at the health sector, but it also impacted other important sectors in Algeria, such as the banking sector. To contain the negative effects of this pandemic, strict health measures have been put in place by the Algerian authorities, which has led to a drop in economic activity and therefore a sharp drop in bank revenues. This dissertation aims to explain the impact of COVID-19 on banking activity in Algeria by focusing our study on the city of BEJAIA.

The results of our work show that COVID-19 has had significant effects on banking activities. Algeria has taken measures to control the situation and to overcome the crisis and is trying to support this sector more.

Keywords: COVID-19, Banking activity, the city of BEJAÏA.